

DÉCOUVERTES

LE DEVOIR, LE MERCREDI 3 MARS 1993

EN BREF

LES STRUCTURES MINÉRALES LES PLUS GROSSES

Des chercheurs du Musée canadien de la nature et de l'Université du Manitoba ont découvert les deux plus grosses structures minérales cristallines au monde, à l'intérieur du pringlite et du ruitenbergite, des minéraux à base de boron.

L'équipe a résolu l'énigme de ces deux structures minérales inconnues auparavant ainsi que leur chimie complète. Cette découverte est importante parce que les structures internes des deux minéraux sont ressemblantes à celles d'autres minéraux à teneur de silicate qui ont d'importantes utilisations industrielles.

ESSAIS DE «THÉRAPIE GÉNÉTIQUE» SUR DES CANCERS DE LA PEAU

Londres (AFP) — Une équipe médicale britannique a annoncé qu'elle compte procéder dans le courant de l'année aux premiers essais cliniques de «thérapie génétique» sur des patients atteints d'une forme grave de cancer de la peau liée à la tumeur connue sous le nom de mélanome malin.

L'équipe de l'Imperial Research Cancer Fund (ICRF) a indiqué que ces traitements feront suite à une série de tests en laboratoire effectués à Londres et dont les résultats sont publiés dans la revue américaine *Cancer Research*. Selon l'équipe de l'ICRF, le cancer du mélanome malin est une des formes de cancer qui se développent actuellement le plus rapidement en Europe. En Grand-Bretagne, le nombre de patients atteints double tous les 10 ans. Selon les chercheurs, la chirurgie est à l'heure actuelle la seule possibilité curative pour le mélanome malin, tumeur constituée de cellules à l'origine d'une pigmentation brune anormale de la peau. La thérapie génétique consiste à insérer un gène sain à l'intérieur de cellules pour corriger un effet pathologique. Selon les chercheurs de l'ICRF, les tests en laboratoire, menés par les docteurs Ian Hart et Richard Vile, ont permis d'obtenir que le «gène promoteur» inséré n'active d'autres gènes que dans les cellules cancéreuses visées et non dans d'autres cellules du corps, explique le Dr Hart.

BACTÉRIES ET ULCÈRES

Des spécialistes récemment réunis à l'Institut Pasteur de Paris, ont soutenu que 90% des ulcères et des gastrites chroniques seraient dus à la bactérie *Helicobacter pylori*. Elle colonise les muqueuses du système digestif et se transmet probablement par la salive. Les recherches visent à mettre au point un vaccin oral contre ce microorganisme. (Tiré du *Nouvel Observateur*)

CANCER ET FORME DES SEINS

Philadelphie (AFP) — La forme des seins, en pomme ou en poire, a moins d'incidence sur les risques de cancer du sein que la manière dont la graisse est répartie dans le corps, selon une étude du Centre pour le cancer du Memorial Sloan-Kettering. Selon ce rapport publié dans *Annals of Internal Medicine*, les femmes devraient plutôt faire attention à leur poids, car l'obésité est toujours un risque surtout chez les femmes ménopausées. Il s'agit de la première étude importante qui conteste le lien possible entre la répartition de la graisse dans le corps et les risques de cancer du sein. Cette nouvelle étude a été menée auprès de 313 Américaines de race blanche et ayant subi une biopsie. Selon le Dr. Elin Sigurdson du Centre pour le Cancer Fox Chase, elle «prouve de manière plutôt concluante que (la forme du corps) n'est pas vraiment un risque». Évaluer les risques d'une femme d'avoir le cancer du sein en fonction de la forme de son corps est «extrêmement simpliste et manque trop de recul pour qu'on y attache foi», a-t-elle dit. Toutefois un des auteurs du précédent rapport a contesté ces conclusions, affirmant que l'étude avait porté sur un nombre insuffisant de femmes.

À LA RECHERCHE DU GRAND OUBLI

Image, un projet unique au monde sur la maladie d'Alzheimer

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Au début ce pourrait être banal. On oublie le noms de certaines connaissances, on ne se souvient plus où l'on a remis ses clés. Puis on devient de plus en plus confus. La mémoire s'envole en lambeaux, dans un silence intérieur terrible. S'envole la mémoire historique des événements, mais aussi la mémoire des faits les plus anodins, la mémoire de survie pourrait-on dire, qui permet de différencier la chaussure droite de la gauche, qui permet de retenir les structures du langage, les règles de grammaire.

Et puis ultimement on demeure prostré, souvent en position foetale, ne sachant émettre que des grognements... C'est le grand oubli, tout le processus de connaissances acquises déroulé à l'envers.

«La maladie d'Alzheimer c'est une atteinte des facultés cognitives, qui touche la mémoire, le jugement, l'orientation spatiale, la personnalité, la notion abstraite et toutes les activités de la vie courante», explique Denis Gauvreau.

M. Gauvreau est à la tête du projet Image, un projet de recherche unique au Canada, et unique au monde, semble-t-il. Une soixantaine de spécialistes (médecins, neurologues, gériatres, statisticiens, etc.) tentent actuellement d'identifier au Québec tous les malades atteints d'Alzheimer, pour les fins d'une recherche médicale et scientifique visant à trouver les causes de la maladie et, ultimement, à mettre au point un traitement ainsi que des mesures de prévention.

Mais de nombreuses barrières se dressent devant ces chercheurs avant qu'ils puissent sabler le champagne.

Image, pour «Investigations de la maladie d'Alzheimer par la génétique et l'épidémiologie», a été lancé en 1984 dans le giron de l'IRNS-Santé, pour relever, depuis 1990, du Centre de recherche du Centre hospitalier Côte-des-Neiges et de l'Université de Montréal. Les chercheurs et les spécialistes se partagent entre deux laboratoires, l'un à Montréal et l'autre à Chicoutimi.

Ils se sont attaqués à une maladie dont les causes sont inconnues. On connaît ses effets et on sait qu'en moyenne elle prend de cinq à quinze ans avant de parvenir à terme. Entre 55 000 et 70 000 personnes en sont atteints au Québec, 300 000 au Canada à des degrés divers. Les études indiquent que 8% de la population des 65 ans et plus fait face à des problèmes d'ordre cognitif, et les deux tiers sont atteints de la maladie d'Alzheimer. Les proportions sont similaires dans le monde entier.

Ce qui ne manque pas d'être affolant: déjà on réalise que l'incidence de la maladie augmente avec l'âge, et on la retrouve chez environ 20% des personnes de plus de 80 ans. Le vieillissement de la génération des *babyboomers* combiné à l'augmentation de l'espérance de vie laissent donc entrevoir une spirale des coûts sociaux et humains au prochain siècle.

Ne laissant rien au hasard, Image a opté pour une approche globale qui veut tenir compte de tous les facteurs potentiellement impliqués dans la cause de la maladie.

Dans un premier temps on a donc développé une recherche qui vise à tenir un répertoire complet des cas dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

La «patrie des Bleuets» n'a pas été choisie parce qu'on y trouve plus de cas qu'ailleurs, mais parce qu'elle présente des caractéristiques très intéressantes pour une telle recherche.

On a donc monté un immense registre de données médicales en dressant un tableau global des cas recensés dans leur milieu, en retraçant l'histoire de ces cas, les origines familiales, les conditions médicales complètes. Le projet s'est développé dans quelques grands axes: on dresse les caractéristiques cliniques et neuropsychologiques des patients recensés, on trace leur distribution socio-géographique, les facteurs de risque potentiels et les habitudes de vie, la toxicologie environnementale, la génétique moléculaire des personnes atteintes.

Le projet compte maintenant 900 inscriptions dans le registre du Saguenay-Lac St-Jean et les chercheurs ont pu analyser 250 cerveaux de patients décédés.

Car si la maladie laisse des traces physiques, il est impossible d'utiliser le modèle animal pour la comprendre. Pour confirmer le diagnostic il faut donc observer dans le cerveau l'élargissement des sillons du cortex (on parle d'atrophie corticale), parce que les cellules sont mortes au fil des années, et on peut identifier un certain nombre de «plaques séniles» issues de la mort de ces cellules. Mais on ignore encore le *pattern* exact qui a mené à la mort de ces cellules.

Depuis 1992 le registre a été étendu à l'ensemble du Québec, alors qu'on a recruté 300 familles supplémentaires pour constituer des super-groupes qui permettent d'étudier l'évolution des cas dans le temps et auprès d'une grande population de malades et de non-malades dans une même famille.

On pourrait regrouper les observations recueillies sous deux grandes groupes: l'examen de cas «familiaux», qui correspondent à environ 20% de tous les cas, et les cas «sporadiques».

Evidemment, lorsqu'on constate que plusieurs membres d'une même famille élargie développent la maladie, les généticiens cherchent les séquences de matériel génétique qui seraient répérables et toujours présentes chez les personnes atteintes.

«Dans des cas très rares de patients dans la trentaine et la quarantaine des chercheurs ont dégagé une mutation sur le chromosome 21 ou un problème avec le chromosome 14, explique Denis Gauvreau. Mais cela n'explique aucunement la maladie qui se déclenche tardivement et qui correspond à 98% des cas, les cas sporadiques».

Mais si on identifie une cause génétique, «ça ne règle pas tout, ajoute-t-il, parce que porter un gène ne veut pas dire qu'on va développer une maladie».

Même si les cas dits familiaux indiquent une probable prédisposition génétique «le nombre plus élevé de cas sporadiques peuvent indiquer que les facteurs environnementaux pourraient jouer un rôle important» ajoute Denis Gauvreau.

Mais quels facteurs environnementaux? «Comme disent les Parisiens, *the sky is the limit*», lance-t-il.

La recherche menée au Saguenay-Lac Saint-Jean semble exclure toute relation entre les cas et la concentration de plomb dans le sol. On constate toutefois une présence de maladies qui affectent la circulation, comme l'hypertension artérielle, le taux élevé de cholestérol sanguin, le diabète, dans 25 à 50% des cas d'Alzheimer.

Image se demande également s'il existe des sous-types de la maladie, des développements différents de la maladie selon l'histoire du sujet. Une des hypothèses de travail veut que le facteur génétique potentiel de la maladie soit activé par l'histoire médicale du sujet.

Denis Gauvreau prévoit d'ici la fin de l'année pouvoir livrer les premiers résultats de cette grande recherche en cours. «Il est certain que les prochaines années seront particulièrement excitantes pour les chercheurs», conclut-il.

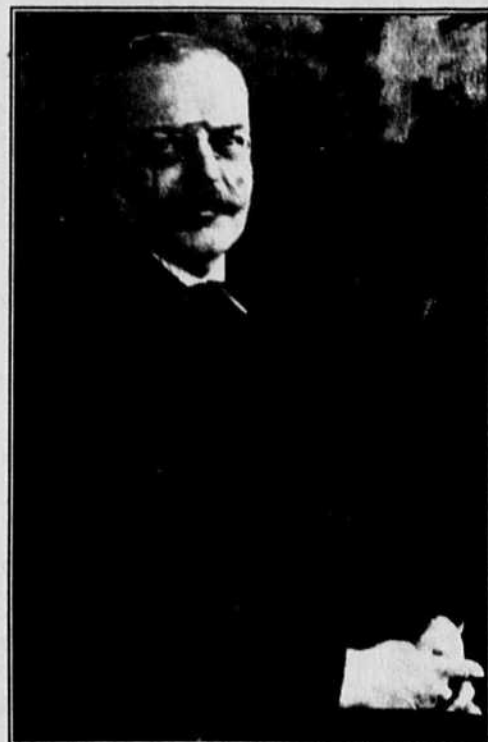


PHOTO NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE
Alois Alzheimer est devenu célèbre à cause de sa description neuropathologique et clinique de la maladie.

La victime cachée

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La victime cachée, c'est le titre d'un des vidéos produits par le projet Image. C'est aussi une expression qui illustre de façon claire le drame des familles, des conjoints et des enfants aux prises avec un parent atteint de la maladie d'Alzheimer.

«C'est pire qu'un cancer, le lien de communication normal est coupé». «Il a fallu que je fasse le deuil de ma mère même si elle était encore vivante, ce n'était plus la même personne que j'avais devant moi». Ce sont là des exemples de commentaires recueillis auprès des proches des malades, complètement dérotés et bouleversés par le caractère mystérieux de la maladie.

Image a lancé en janvier dernier trois documentaires vidéos pour informer et former autant les familles que les intervenants qui travaillent avec une personne malade. Ainsi *La victime cachée* aborde la question de l'accompagnement des personnes atteintes: des proches expliquent quelles émotions ils ont traversées avant de finalement décider de placer leur parent en institution.

Des études démontrent d'ailleurs que les familles attendent jusqu'au dernier moment pour placer le malade, jusqu'à ce qu'elles n'en peuvent plus. Elles développent très souvent un fort sentiment de culpabilité, mais elles ne peuvent que faire face à l'inéluctable.

Un autre vidéo, *Le coeur ne fait pas d'Alzheimer*, coproduit avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, se veut un outil de formation adapté aux bénévoles, aux soignants, aux gestionnaires, aux proches. On y entend des témoignages émouvants de soignants qui expliquent que la personne lourdement atteinte possède son propre mode de communication et peut être touchée par des gestes, des massages, des paroles simples.

En fait Image se sert de ces vidéos pour présenter son projet et recruter des familles. Car le succès scientifique d'Image dépendra largement de la collaboration de la population.

On cherche à contacter des familles qui comptent au moins deux membres souffrant ou ayant souffert de pertes de mémoire, et pour accueillir et visiter ces familles Image a établi un réseau de coordonnatrices régionales (des infirmières) dans les 17 régions du Québec.

Ces responsables mènent des entrevues pour connaître l'histoire médicale de la famille, et dans certains cas peuvent proposer un prélèvement sanguin. La recherche obéit évidemment à tout un protocole rigoureux qui garantit son caractère scientifique et sa confidentialité.

La collaboration de certaines familles a été exceptionnelle, comme dans le cas de cette famille qui a recensé 15 cas d'Alzheimer sur trois générations.

Tel un détective Denis Gauvreau continue à suivre la piste des malades. Il y a quelques jours il rencontrait en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine des collaborateurs âgés qui voulaient bien lui démêler l'enchevêtrement de liens familiaux ressurgis du passé.

On peut rejoindre le projet Image en appelant, pour tout le Québec, au numéro de téléphone 1-800-663-6650, ou en contactant à Montréal le 340-2803.



Denis Gauvreau

On peut identifier un certain nombre de «plaques séniles» issues de la mort de cellules. Mais on ignore encore le *pattern* exact qui a mené à leur mort.



LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

CADAVRES SUR LE CONGO

Brazzaville (Reuter) — Au moins 146 Zaïrois expulsés du Congo sont morts noyés, a-t-on déclaré hier de source proche de la police congolaise. Des témoins ont raconté que les cadavres s'empilaient sur le sol de la principale morgue de Brazzaville, la capitale congolaise, après la catastrophe qui est survenue samedi. De source médicale, on avait avancé lundi un bilan de 33 morts au moins, mais beaucoup d'autres cadavres ont été repêchés lundi soir dans les eaux du Congo. Des centaines de Zaïrois, expulsés du Congo en tant qu'immigrés clandestins, se pressaient sur les quais samedi pour embarquer à bord du ferry devant les ramener à Kinshasa. L'Etat congolais procède actuellement à des expulsions massives d'immigrants zaïrois cherchant à fuir la pauvreté et les violences politiques de leur pays.

UN ARGENTIER À LA PRÉSIDENT

Bratislava (Reuter) — Michal Kovac, un banquier âgé de 62 ans, a été investi hier président de la République de Slovaquie. Son mandat sera de cinq ans. Michal Kovac, proche du premier ministre Vladimir Meciar, a été élu à la présidence le 15 février. Il était le seul candidat d'un scrutin consécutif à deux tentatives infructueuses d'élection du président par le Parlement. Michal Kovac était fonctionnaire à la Banque d'Etat slovaque jusqu'à la «révolution de velours» de 1989.

ET TIC POUR NBC

New York (AFP) — Le directeur de l'information de la chaîne NBC, Michael Gartner, responsable d'un reportage frauduleux sur la sécurité d'un véhicule utilitaire de General Motors, a démissionné hier, a annoncé la chaîne. Une porte-parole de NBC, Katherine McQuay, a annoncé à New York cette mesure que le *Wall Street Journal* avait présentée dans son édition d'hier comme imminente. Le quotidien économique ajoutait que M. Gartner, 54 ans, avait été mis en cause pendant ses cinq ans à NBC pour des coupes dans le budget de l'information et des décisions malheureuses. Le service d'information de NBC avait dû présenter des excuses le mois dernier au constructeur automobile GM après avoir intentionnellement provoqué un incendie dans une camionnette pour en illustrer le manque de sécurité.

DES RAMBOS À HUAMBO

Luanda (Reuter) — Des colonnes de l'armée régulière angolaise ont repris leur progression vers Huambo, ville du centre de l'Angola où se livre depuis deux mois une bataille ayant fait au moins 10 000 morts, a rapporté hier la télévision nationale. Citant des sources militaires, la télévision avait annoncé lundi soir que ces colonnes, harcelées par les rebelles de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola), avaient observé une trêve tandis que les Nations unies tentaient de réamorcer les négociations de paix à Addis-Abeba. A Huambo, les cadavres se décomposent dans les immondes et dans la rue. La pénurie alimentaire s'est installée et on risque sa vie chaque fois que l'on s'aventure hors de chez soi.

ZIZANIE AU PANPRA

Port-au-Prince (AFP) — Dix-sept responsables socialistes haïtiens ont exprimé leurs «insatisfactions et désaccords» avec la ligne suivie par leur parti, le Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (PANPRA, membre de l'Internationale socialiste), dont plusieurs membres font partie du gouvernement du premier ministre Marc Bazin. Dans un mémorandum dont une copie est parvenue à l'AFP, ces responsables déclarent «au plus tôt un débat interne, serein et sans complaisance sur la politique suivie par le parti depuis un an». Les signataires de ce document expriment leur désaccord face à l'abandon du pacte social du parti, son silence face aux «actes répressifs du gouvernement contre les universitaires, la paysannerie et les jeunes des quartiers populaires» et à une politique économique «parmi les plus dilapidatrices et inconsidérées qu'ait connues le pays».

ROCARD AU RANCART?

Paris (Reuter) — Michel Rocard serait battu au second tour des élections législatives à Conflans-Sainte-Honorine, son fief des Yvelines, selon deux sondages CSA et BVA. Michel Rocard obtiendrait 48 % des voix au second tour contre son rival de l'opposition UDF-PRP, Pierre Carde, qui serait élu avec 52 % des voix, selon l'enquête CSA réalisée pour *Le Parisien* et *France-3-Île-de-France*, le 27 février auprès d'un échantillon représentatif de 635 personnes inscrites sur des listes électorales des Yvelines. Au second tour, Michel Rocard ne bénéficierait du report que de 55 % des voix de Monique le Saux, contre 32 % pour le candidat UDF.

RUSHDIE VRAIMENT SEUL

Londres (Reuter) — Un tribunal britannique a accordé le divorce à l'écrivain Salman Rushdie hier, après cinq ans de mariage avec l'auteur américain Marianne Wiggins. Salman Rushdie, qui vit reclus depuis que l'Iran l'a condamné à mort pour ses *Versets sataniques* jugés blasphématoires pour l'Islam, s'était séparé de sa femme il y a deux ans. Son épouse avait affirmé, en février 1991, que cette condamnation à mort avait brisé leur couple.

CLINTON A UN FIDÈLE

La Havane (Reuter) — Le président Fidel Castro juge que Bill Clinton est un «homme de paix» qui n'est «peut-être pas dépourvu de principes». Le *Lider maximo*, qui s'est cantonné jusqu'à présent dans une expectative prudente vis-à-vis du président démocrate, a relevé lundi soir à la télévision cubaine que Clinton avait dit qu'il n'aurait jamais l'assassinat du président irakien Saddam Hussein. «Cela me paraît être un propos empreint de morale (...).»

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Cerska tombe aux mains des Serbes

Une nouvelle vague de «purification ethnique»

LE DEVOIR
AVEC AFP ET REUTERS

Cerska, ville de l'est de la Bosnie-Herzégovine visée par les parachutages de vivres américains, est tombée hier aux mains des forces serbes.

La reprise des hostilités dans les régions de Bosnie non encore soumises à la «purification ethnique» vient jeter une ombre sur les «discussions de paix» qui ont repris depuis deux jours à New York. Il s'agit aussi d'un coup dur pour la stratégie américaine d'aide aux quelque 200 000 Bosniaques assiégés de cette région.

Devant les nouveaux combats, la présidence bosniaque a vivement dénoncé, hier à Sarajevo, l'intensification du «nettoyage ethnique», et les «massacres» perpétrés, selon elle, par les Serbes.

«Nous faisons face à une tentative de grande envergure de la part des agresseurs pour lancer des massacres à grande échelle et intensifier le nettoyage ethnique pendant la durée des pourparlers de paix et les parachutages américains», a déclaré Ejup Ganic, vice-président bosniaque lors d'une conférence de presse.

Quelque 4000 Musulmans devraient très bientôt être forcés d'abandonner leurs maisons dans la région de Banja Luka au nord-ouest de Sarajevo, a-t-il précisé, ajoutant que cette information était confirmée par les Nations unies.

«Selon nos informations, ce sont quelque 45 000 Musulmans et près de 20 000 Croates qui ont été contraints de quitter leurs maisons le plus vite possible», a-t-il ajouté.

La situation s'est fortement dégradée ces jours derniers en Bosnie-Herzégovine, a confirmé hier le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) qui a fait état de nouvelles opérations de «purification ethnique» dans le centre du pays.

A Genève, le HCR a annoncé que, selon des informations non confirmées, des Musulmans de la région de Cerska qui recherchaient des



Cet enfant qui, à travers la vitre d'une maison, regarde ses copains jouer, est l'un des quelque 800 000 réfugiés de Bosnie ayant été accueillis par la Croatie.

vivres et des médicaments parachutés lundi par les Américains avaient été tués par des tireurs serbes.

Des radio-amateurs de Zepa, une autre enclave musulmane de Bosnie orientale, ont rapporté que, sur les 21 tonnes de vivres et de médicaments largués par les Américains aucun colis n'avait été découvert.

Cette aggravation de la situation survient alors que sur le plan diplomatique, le président bosniaque Alija Izetbegovic est arrivé lundi soir à New York où se déroulent les négociations de paix sur la Bosnie, et qu'à Genève les pourparlers sur un cessez-le-feu entre forces gouvernementales croates et serbes de la Krajina se sont poursuivis hier.

Les médiateurs de New York espèrent parvenir cette semaine à un accord sur le volet militaire d'un futur plan de paix en répondant à la fois aux inquiétudes des Musul-

mans, qui souhaitent voir placer les armes lourdes serbes sous contrôle de l'ONU, et des Serbes, préoccupés par l'importance des infanteries musulmane et croate.

Les Russes se joignent aux Américains

Alors que les doutes se multiplient sur «l'opération parachutage» qui en était hier à sa troisième mission en autant de jours, la Russie annonçait qu'elle allait s'associer aux Etats-Unis dans cette opération.

A Moscou, le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev, a déclaré que le président Boris Eltsine avait ordonné qu'un plan soit élaboré pour participer aux parachutages de vivres et médicaments.

Il a ajouté qu'il était «normal» que des avions russes soient autorisés à utiliser des bases de l'OTAN pour ce type d'opération.

RUSSIE

Eltsine parle d'«option finale»

Nouveau coup de gueule contre les conservateurs

Moscou (Reuter) — Boris Eltsine Ma menacé hier le parlement conservateur de prendre des mesures extrêmes, évoquant même une «option finale» dont il n'a pas précisé la nature, s'il rejetait ses propositions de partage du pouvoir.

C'est la deuxième fois cette semaine que Boris Eltsine remet en cause la constitution russe. Dimanche dernier, le président russe avait soutenu que les amendements constitutionnels rognant ses pouvoirs qui avaient été introduits par le Congrès en 1992 faisaient que ce n'était plus la constitution à laquelle il avait juré fidélité en juin 1991.

Si, lors de sa session de mars, le Congrès des Députés du peuple le désavouait et annulait le référendum constitutionnel prévu pour avril, le président russe prendrait la décision d'organiser son propre sondage auprès de la population à laquelle serait soumise la question: Qui gouverne la Russie?

«Constitutionnellement, cela n'aurait guère de poids mais au moins l'on saurait qui est soutenu par la popula-

tion et quelle direction prendre», a déclaré Boris Eltsine à ses partisans libéraux. «Il existe une option finale dont je ne veux pas parler», a-t-il ajouté.

«Je ne crois pas qu'il sera nécessaire d'en arriver là et j'espère (que les conservateurs ne tenteront pas de prendre le pouvoir via le Congrès). Il faut respecter la constitution mais si les conservateurs emploient des procédés extrêmes pour détruire la Russie, alors, pour la sauver elle, la démocratie et la réforme, il faudra chercher d'autres recours».

Le président russe a alors brutalement interrompu son discours sans préciser quelles mesures il avait à l'esprit. Toute tentative de suspension du Congrès ou de la constitution serait vraisemblablement considérée comme un coup d'Etat. De même l'imposition de l'état d'urgence qui doit être autorisée par le parlement et, en dernier ressort, par les forces de l'ordre.

Rappelant les sautes d'humeur passées d'une assemblée portée à être houleuse, Boris Eltsine a nettement exigé fidélité de son auditoire. «Il

n'est plus temps de parler d'une manière et de voter d'une autre au Congrès. Sinon c'est de la trahison, et du plus haut acabit», a-t-il insisté.

Boris Eltsine a proposé un partage des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, suivant lequel le second céderait la maîtrise de la banque centrale au premier et serait bloqué tout nouvel amendement constitutionnel. Il est peu probable que les députés acceptent ce programme.

Le chef de l'Etat russe a par ailleurs déclaré avoir reçu l'assurance du président du parlement, Rouslan Khasboulatov, que l'assemblée, dont la session ouvrira peut-être le 10 mars, ne débattrait que du référendum d'avril et de sa proposition.

«Je ne peux toutefois l'assurer. Nous savons tous au Congrès que n'importe quelle question peut être incluse à l'ordre du jour, même la pire, ce que nous ne pouvons nous permettre», a-t-il énoncé, semblant faire allusion au pouvoir qu'a le Congrès d'ouvrir une procédure de destitution, voire même d'abolition de l'institution présidentielle.

AIDE EXTÉRIÈRE

Des coupes sombres en Afrique

SYLVIANE TRAMIER

LE DEVOIR

Le Canada va supprimer son aide bilatérale directe à 7 pays d'Afrique centrale et orientale pour réaliser les économies exigées des différentes agences gouvernementales par le ministre des Finances M. Mazankowski.

Mme Nicole Sénécal, vice-présidente aux politiques à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a confirmé au DEVOIR que la Tanzanie, le Rwanda, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, Madagascar et le Burundi sont rayés de la liste des pays bénéficiaires de l'aide directe, celle qui est donnée de gouvernement à gouvernement. Cependant, ces pays continueront à avoir accès à l'aide humanitaire, à l'aide alimentaire d'urgence, et à l'aide financière indirecte du Canada, par le biais des programmes administrés par les organisations

non-gouvernementales (ONG).

L'ACDI a décidé de couper de 45 millions de dollars son programme global d'aide bilatérale directe, sans toutefois modifier la proportion affectée aux différentes parties du globe: 45% de l'enveloppe budgétaire de l'aide bilatérale directe continuera à aller à l'Afrique, 37% à l'Asie et 18% au continent américain.

«C'est toujours pénible de faire des choix», dit Mme Sénécal, «mais on ne peut pas dire que le Canada se retire de ces pays. On reste présent à travers tous les mécanismes de partenariat entre ONG locales et canadiennes, et avec le secteur privé.»

La décision de l'ACDI répond également à la stratégie africaine du gouvernement canadien qui souhaite encourager la création de zones économiques viables en Afrique. En vertu de cette approche, qui se veut plus régionale, le Canada choisit de favoriser les regroupements économiques et de concentrer ses efforts là où le potentiel de réussite est le plus grand.

COMMENTAIRE

Jambon américain pour les Musulmans

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

Expédier à des Musulmans, pour leur prêter secours, du jambon et du porc, voilà qui trahit déjà, au départ, un manque d'égards à l'endroit de populations d'une culture différente. Mais, pire encore, ces envois fortement médiatisés de vivres sur l'est de la Bosnie-Herzégovine ont manqué leur cible. La zone principale des parachutages, autour de la ville de Cerska, au nord-est de Sarajevo et à la frontière de la Serbie, est en effet tombée hier soir aux mains des forces serbes.

Avec ce dérapage, l'initiative américaine en Bosnie, applaudie de loin par des puissances européennes toujours réticentes à trop se mouiller sur le terrain, semble venir s'ajouter aux initiatives précédentes de l'Occident en ex-Yugoslavie: trop peu, trop tard et à côté de la coche. Suffit-il d'envoyer quelques sandwiches à des gens sur le point de se faire exécuter?

On refuse d'intervenir directement contre les agresseurs; on refuse d'armer les populations assiégées; on refuse même de lever un embargo sur les livraisons d'armes, embargo qui frappe indistinctement agresseurs et agressés sur tout le territoire de l'ex-Yugoslavie. Et voilà maintenant que des vivres d'urgence expédiés en grande pompe par des Etats-Unis servent à engraisser les assaillants serbes!

Aussi soucieux de leur image internationale que du bien-être des populations souffrantes, les Etats-Unis sont à leur tour tombés, avec cette opération incertaine, dans le syndrome de l'impuissance et de l'inefficacité qui semble frapper fatalement toutes les initiatives occidentales dans les Balkans.

L'Albanie nie

Aucun préparatif militaire

Tirana (Reuter) — L'Albanie a démenti hier faire actuellement des préparatifs militaires pour défendre les Albanais de souche vivant dans la province serbe du Kosovo, mais n'a pas non plus exclu une intervention à l'avenir.

Le gouvernement albanais a rejeté les informations de la presse étrangère selon laquelle des plans ont d'ores et déjà été établis pour intervenir au Kosovo, où les Albanais de souche, qui composent 90% de la population, craignent une extension à leur province de la guerre civile dans l'ex-Yugoslavie.

«L'Albanie ne fait aucun préparatif militaire, bien que le président n'ait pas exclu une telle option en cas de «purification ethnique» ou d'un massacre commis par les Serbes au Kosovo», a ajouté le gouvernement dans un communiqué.

CAMBODGE

La solitude du prince

Sihanouk tire la sonnette d'alarme pour être écouté par les Grands

JEAN-CLAUDE POMONTI

LE MONDE

Bangkok — Apparemment exaspéré par l'immobilisme des Nations unies, ne sachant pas combien de temps encore ses soucis de santé lui permettront de jouer un rôle, mais n'ignorant pas qu'il est le seul Cambodgien à pouvoir revendiquer une réelle légitimité, Norodom Sihanouk poursuit son «forcing» pour tenter de faire un peu bouger les choses.

Dans une déclaration diffusée lundi à Phnom-Penh, le prince a demandé que la force de paix des Nations unies (APRONUC) se retire de son pays, quoi qu'il advienne, le 25 août prochain. Il se prononce donc contre la prolongation du mandat des «bêrets bleus» — de 18 mois à l'origine — que M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'organisation, a annoncée à l'issue de son récent séjour à Tokyo.

Depuis des semaines, tirant la sonnette d'alarme, le prince cherche à se faire entendre de New York, des cinq Grands et de la direction de l'APRONUC. Il s'inquiète, à juste titre, d'une reprise de la guerre civile. Pour tenter de sortir de l'ornière, il a même proposé de réunir, au Palais royal, une «Conférence au sommet inter-cambodgien», à laquelle participeraient, les quatre factions, donc les Khmers rouges, et la formation, sous sa présidence, d'un «Gouvernement provisoire de réconciliation nationale» (toujours avec les quatre factions) ainsi que «la mise sur pied, sous mon commandement, d'une armée nationale unifiée».

Le gouvernement provisoire serait chargé d'organiser de nouvelles élections «sur tout le territoire cambodgien» afin d'éviter «la partition du Cambodge».

Cette dernière initiative a, dit-il, été fraîchement accueillie par «certaines puissances occidentales» et «certains groupes khmers». Y renonçant et tout en s'engageant à respecter le résultat des élections, le prince demande que l'ONU ne prolonge pas son mandat.

Reflétant les frustrations et les inquiétudes de beaucoup de gens, y compris dans le rang de l'APRONUC, il donne l'impression de ne plus savoir à quel saint se vouer pour sortir de la paralysie actuelle et éviter le pire, la reprise de la guerre entre les Khmers rouges et le régime de Phnom-Penh.

Que les «étrangers» qui ne l'écoutent pas, conclut-il, assument «seuls, face à l'Histoire, à la nation et au peuple khmers toutes les responsabilités des accidents très graves que le Cambodge serait susceptible de connaître» après le scrutin et le retrait de l'APRONUC. Sera-t-il, cette fois-ci, entendu?

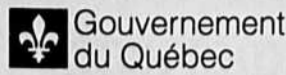
TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication avant 12h00 le vendredi... Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi... Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

avis public



Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL Industrie des produits de papier et de carton ondulé - Modifications

Avis est donné par les présentes, conformément à la Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2), que le ministre du Travail a reçu des parties visées au Décret sur l'industrie des produits de papier et de carton ondulé (R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 5), soit SPB Canada Inc., Dornier Inc., Emballages Dornier, Division des cartonnages ondulés (usine rue Molson), Kruger Inc., Division des emballages Lassale, MacMillan-Bathurst Inc. (usine de Mont-Royal), MacMillan-Bathurst Inc. (usine de St-Laurent), Emballages Cascades Inc., Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC, FTQ), local 648, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC, FTQ), local 291, le Syndicat des employés de Kruger - LaSalle (CSN), Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC-FTQ), section locale 205 et Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC-FTQ-CTM), section locale 205 et Syndicat des employés de SPB (CSN), une requête lui demandant de recommander au gouvernement les modifications au décret précité contenues dans le projet de décret dont le texte apparaît ci-dessous.

Avis est également donné, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), que ce projet de décret pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, au sous-ministre du Travail, 425, rue Saint-Amable, 2e étage, Québec (Québec) G1R 5M3.

PIERRE GABRIÈLE Sous-ministre du Travail

Décret modifiant le Décret sur l'industrie des produits de papier et de carton ondulé (L.R.Q., c. D-2, art. 8)

- 1. Le Décret sur l'industrie des produits de papier et de carton ondulé (R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 5), modifié par les décrets 968-82 du 22 avril 1982 (Suppl., p. 402), 1806-83 du 1er septembre 1983, 1932-84 du 5 mai 1984, 836-85 du 1er mai 1985, 1032-85 du 29 mai 1985, 551-89 du 12 avril 1989 et 984-90 du 4 juillet 1990, est de nouveau modifié dans la liste des noms des parties contractantes: 1° par le remplacement du nom de «Dornier Inc., Groupe des Emballages, Division des cartonnages ondulés (usine rue Molson)» par «Dornier Inc., Emballages Dornier, Division des cartonnages ondulés (usine rue Molson)»; 2° par le remplacement du nom de «Kruger Inc., (Division des Emballages Lassale)» par le nom suivant: «Kruger Inc., Division des emballages Lassale»; et suivants «Kruger Inc., Division des emballages Lassale»; 3° par la suppression du nom de «Produits Forestiers Canadiens Pacifique Limitée»; 4° par l'ajout du nom de «Emballages Cascades Inc.»; 5° par le remplacement du nom de «Syndicat canadien des travailleurs du papier (CTC, FTQ), local 648» par le nom suivant: «Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC, FTQ), local 648»; 6° par le remplacement du nom de «Syndicat canadien des travailleurs du papier (CTC, FTQ), local 291» par le nom suivant: «Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC, FTQ), local 291»; 7° par le remplacement du nom de «Syndicat canadien des travailleurs du papier (CTC-FTQ), section locale 849» par le nom suivant: «Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC-FTQ), section locale 849»; 8° par le remplacement du nom de «Syndicat canadien des travailleurs du papier (CTC-FTQ-CTM), section locale 205» par le nom suivant: «Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC-FTQ-CTM), section locale 205».

2. L'article 2.01 de ce décret est modifié par l'ajout, après le paragraphe b, des suivants: «c) «conjoint»: l'homme et la femme; i) qui sont mariés et cohabitent; ii) qui vivent maintes et sont les père et mère d'un même enfant; iii) qui vivent maintes et depuis au moins un an; «d) «service continu»: la durée interrompt pendant laquelle le salarié est lié à l'employeur par un contrat de travail, même si l'exécution du travail a été interrompue sans qu'il y ait résiliation du contrat, et la période pendant laquelle se succèdent des contrats à durée déterminée sans une interruption qui, dans les circonstances, permettent de conclure à un non-renouvellement de contrat.»

3. L'article 3.04 de ce décret est modifié par la suppression du deuxième alinéa. 4. L'article 5.01 de ce décret est remplacé par le suivant: «5.01. Les taux horaires minimaux de salaire sont les suivants pour chaque classification d'emploi énumérée ci-après:

Table with 2 columns: Classification des emplois and À compter du (insérer ici la date d'entrée en vigueur du présent décret). Lists various job roles like 'Chef d'équipe', 'Machine à onduler', 'Machine à onduler (petit format - papier cristal glassine)', etc., with corresponding hourly rates.

Table with 2 columns: Job description and Hourly rate. Lists various roles like '26) Attacheuse automatique de courroies: 1) conducteur 10.93', '27) Presse automatique à découper: 1) mécanicien 11.11', '28) Presse à platine à découper, margée à la main: 1) conducteur 10.99', etc.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Section 102(4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : 1111-2133 QUÉBEC INC. dument incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 9015, avenue du Parc dans la ville et district de Montréal, province de Québec H2N 1Z1.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de : SYSTÈMES M.D. FORCE INC. 1320A, Sherbrooke O. Montréal (Québec) Failli Avis est par la présente donné que SYSTÈMES M.D. FORCE INC. a déposé une cession le 25 février 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 mars 1993 à 14h30 au bureau du syndic, 1001, boul. de Maisonneuve O., suite 950, Montréal, Québec.

VIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ AVIS est par les présentes donné que la «CONGRÉGATION DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET MARIE» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir la passation d'une loi en vue d'étendre certains pouvoirs, de permettre de restreindre à certaines conditions la qualification de membre de la Corporation et de permettre au Conseil d'administration de déléguer des pouvoirs. Toute personne qui a des motifs d'intervenir lors de l'étude du projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale. Longueuil, le 5 août 1992. MONETTE BARAKETT LÉVESQUE BOURQUE ET PEDNEAULT Procureurs de la requérante.

DISTAGRO LTÉE Soyez avisés que la compagnie DISTAGRO LTÉE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 26 septembre 1992. Bernard Bélair, Secrétaire.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-00048-934 COUR DU QUÉBEC Chambre civile PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE MONTRÉAL Partie demanderesse. -vs- LOPES DA SILVA, et AUTOMOBILES M. PENTEAU INC., Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à LOPES DA SILVA de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de LOPES DA SILVA. Lieu: Montréal Date: 26 février 1993. MICHEL MARTIN, P.A. Requêteur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-00047-935 COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT ROSA MARIA RUBIO, Requêteur ANSELMO REYES, Intimé ASSIGNATION

ORDRE est donné à ANSELMO REYES de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, salle 2.17, le 23 mars 1993 à 9h15 suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la requête en garde d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de ANSELMO REYES, défendeur. Lieu: Montréal Date: le 17 février 1993. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-00058-993 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: Protonotaire adjoint DONNA LANGLOIS, Partie demanderesse c. ROY RICHARD, Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à monsieur Richard Roy de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est à Montréal, en la salle 2.17, le 18 mars 1993, à 9h15. Une copie de la Requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de monsieur Richard Roy. Lieu: MONTRÉAL Date: 24 février 1993. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

UQAM L'université actuelle Appel d'offres Projet: Service de courrier international Date et heure limites pour la présentation des soumissions: le 23 mars 1993 à 15 h. Les conditions de l'appel d'offres sont contenues dans le document disponible au service des approvisionnements, UQAM, 800, boul. de Maisonneuve Est, bureau P-8705, Montréal (Québec) H3C 3P8. Seules seront considérées aux fins d'adjudication du contrat les soumissions des firmes ayant, dans la province de Québec, les installations et le personnel requis pour exécuter le contrat.

Communauté Urbaine de Montréal

AVIS/CERTIFICATS DE CONFORMITÉ Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal, à son assemblée tenue le 17 février 1993, a approuvé les documents suivants, concernant les municipalités ci-après mentionnées: MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME Anjou Règlement 1446-3 modifiant le plan d'urbanisme Kirkland Règlement 93-54 modifiant le plan d'urbanisme Sainte-Anne-de-Bellevue Règlement 502-2 modifiant le plan d'urbanisme RÉGLEMENTATION D'URBANISME Anjou Règlement de circulation 1333 et ses amendements 1333-1, 1333-2, 1333-3, 1333-4, 1333-5, 1333-6 et 1333-7 Kirkland Règlement de circulation 79-10 et ses amendements 79-10-1, 79-10-2, 79-10-3, 79-10-4, 79-10-5, 79-10-6, 79-10-6.1, 79-10-7 et 79-10-8 Roxboro Règlement de circulation 159 et ses amendements 194, 240, 263, 364, 402 426, 431, 437, 447, 457, 462, 478, 89-509 et 91-531 MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME Anjou Règlements 1447-25 et 1447-26 modifiant le règlement de zonage 1447 Beaconsfield Règlements 720-4 et 720-4-1 modifiant le règlement de zonage 720 Côte Saint-Luc Règlement 2116 modifiant le règlement de circulation 110 Dollard-des-Ormeaux Règlements 92-627-14, 92-627-15 et 92-704-59 modifiant les règlements de circulation 627 et de zonage 82-704 Hampstead Règlements 646-1 et 647-1 modifiant les règlements de lotissement 646 et de construction 647 Kirkland Règlements 90-58-10 et 90-58-11 modifiant le règlement de zonage 90-58 Lachine Règlement 2550-1 modifiant le règlement de zonage 2550 LaSalle Règlement 2098-33 modifiant le règlement de zonage 2098 Montréal-Est Règlements 713-3 et 713-5 modifiant le règlement de zonage 713 Pierrefonds Règlements 1047-53, 1047-54, 1047-55, 1048-5 et 1048-6 modifiant les règlements de zonage 1047 et de lotissement 1048 Pointe-Claire Règlement 2495-C-1 modifiant le règlement de construction 2495-C Saint-Léonard Règlements 1886-27, 1886-28, 1886-29, 1886-30 et 1886-31 modifiant le règlement de zonage 1886 Saint-Pierre Règlement 641-8 modifiant le règlement de zonage 641 Senneville Règlements 308-1 et 309-1 modifiant les règlements de zonage 308 et de lotissement 309 Verdun Règlements 1400-9 et 1401-2 modifiant les règlements de zonage 1400 et de construction 1401-25 Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, un certificat de conformité a été délivré par le secrétaire de la Communauté pour chacun de ces documents. La secrétaire de la Communauté le 3 mars 1993

Société d'énergie de la Baie James Direction Approvisionnement, 19e étage 500, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1Z9 VENTE DE SURPLUS APPEL D'OFFRES NO 93-004 TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES CHANTIER LG 2A VENTE ET DÉMANTÈLEMENT D'UN CENTRE DE LOISIRS, D'UN GARAGE ATELIER ET D'UN ENTREPÔT DOMESTIQUE FERMETURE: Le jeudi 18 mars 1993 à 15 h 30 PRIX DU DOCUMENT: GRATUIT GARANTIE DE SOUMISSION ET D'EXECUTION: 50,000 \$ VISITE: Le 10 mars 1993 POUR INFORMATION: (514) 879-6597 Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation, qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James et qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet de la vente sont admissibles à soumissionner. Pour des informations générales concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec Madame Susie Léveillé au (514) 879-6700 Richard Toupin Chef de service - Achats

Mérite du Barreau du Québec Appel de candidatures 1. Le Comité administratif, sur recommandation du Comité sur l'examen du Mérite du Barreau, attribue annuellement le Mérite du Barreau du Québec à des personnes qui se sont signalées par leur contribution à la cause de la justice. 2. Un Mérite est décerné annuellement à un membre de la communauté juridique pour l'un ou l'autre des motifs suivants: a) l'accomplissement d'un haut fait professionnel; b) sa réputation professionnelle; c) son dévouement à la cause du Barreau du Québec; d) son implication dans la défense des intérêts de la justice; e) la reconnaissance de son engagement social; f) tout autre motif jugé pertinent. 3. Un Mérite est aussi attribué à une personne qui n'est pas un membre de la communauté juridique afin de reconnaître son engagement social ou une contribution exceptionnelle à l'avancement du droit et de la justice. 4. Le Mérite peut être attribué à titre posthume. 5. Le Comité sur l'examen du Mérite du Barreau peut recommander de ne décerner aucun Mérite dans l'une ou l'autre des catégories. 6. Les candidatures sont présentées sur proposition écrite, signée par au moins deux personnes et accompagnées du curriculum vitae du candidat, ainsi que d'un exposé sommaire des motifs de la mise en candidature. Un membre du Comité sur l'examen du Mérite du Barreau peut soumettre une candidature en suivant la même procédure. 7. Le Mérite est remis annuellement des mains du bâtonnier du Québec ou de celles de toute autre personne désignée, à l'occasion du Congrès du Barreau du Québec. La date limite pour la réception des candidatures est le 26 mars 1993. Les propositions et curriculum vitae doivent être expédiés à: Me André Turmel, Direction générale, Barreau du Québec, 445, boul. Saint-Laurent, Montréal, Québec, H2Y 3T8. Note: Une copie des règles est disponible sur demande.

• LE MONDE •

COLOMBIE

Medellin folle de violence

Voitures piégées, assassinats en série: la capitale de la drogue est à feu et à sang

L'état se resserre autour de Pablo Escobar. Les forces spéciales colombiennes ont abattu lundi soir à Medellin son chef de la sécurité, Hernan Dario Henao. La mort de Henao, tué lors d'un échange de coups de feu en tentant de s'échapper de la maison dans laquelle il se cachait, en banlieue ouest de Medellin, porte un coup sévère au baron de la drogue en fuite depuis juillet 1992, ont estimé les autorités colombiennes. Hernan Dario Henao, surnommé «HH» et cousin de Maria Victoria, femme de Pablo Escobar, était devenu ces derniers mois un membre important du Cartel de Medellin.

MARCEL NIEDERLANG
LE MONDE

Medellin — Deux hommes gisent sur le trottoir, la tête trouée, au coin de la 50e Rue, au centre de Medellin. Le sang fait une petite rigole dans le caniveau. La nuit est tiède et moite. Le tueur, casqué, est encore sur sa moto. Pas un policier, pas un militaire en vue. La capitale de l'Antioquia, militarisée depuis la semaine dernière pour le «dernier quart d'heure» de la chasse à Pablo Escobar, le chef du cartel de la drogue de Medellin, reste une ville ouverte à la délinquance et aux règlements de comptes.

Une demi-douzaine de jeunes Noirs, en jean et tricot de corps, contemplant cette scène si banale de western. L'un d'eux pose un journal sur le visage des cadavres anonymes. La rue est jonchée de pa-

piers sales. Les éboueurs sont en grève depuis une semaine, et cette ordure inhabituelle ajoute au côté sinistre du décor.

A 50 mètres de là, les façades de la Maison du café et de l'immeuble des télécommunications sont criblées d'éclats. La dernière voiture piégée a frappé vendredi dernier le cœur même de la ville. Medellin est figée, traumatisée. Cette nuit, les rues du centre, de la 50e à la 70e, si animées d'habitude, sont quasiment désertes. La Columbia n'est qu'un long boulevard obscur. Les restaurants et les discothèques, qui se succèdent au long de la 70e, éclairés par de faibles luminaires, ont perdu leurs clients.

Au loin, des échos de rafale

Les communes, ces immenses quartiers populaires du nord-est et du nord-ouest, qui se font face com-



PHOTO AP
Pablo Escobar en 1983: une rare photo du baron de la drogue.

me les tribunes d'un stade gigantesque, sont recroquevillées sur leur angoisse. A Bellavista, les policiers de quartier écoutent au loin les échos de rafales d'armes automatiques. «La nuit, dit un lieutenant, policiers et militaires sont consignés dans leur cantonnement.» Seules les patrouilles, assez rares semble-t-il, circulent.

Les communes, 600 000 habitants, viviers de sicarios, les tueurs à gages, appartiennent plus que jamais aux milices populaires, dont les auto-

rités affirment qu'elles sont passées au service du cartel. L'alliance des groupes dissidents de la guérilla et de narcos locaux est un thème largement débattu. Vrai? Faux? Medellin est en tout cas de nouveau à la hauteur de sa réputation: la ville la plus violente de la planète.

Tueur à gages kamikaze...

«C'est pire qu'il y a deux ans», affirme Maria Angelica, la directrice des ventes d'un supermarché. Il y a deux semaines, on lui a volé sa voiture. Elle était au volant, à midi. Un jeune type l'a braquée avec un revolver, à visage découvert. Personne, dans la file de voitures, n'a bronché. Terrorisée, elle a donné ses clefs. «C'était une Sprint, dit-elle, dernier modèle, toute neuve, vert olive. On m'a volé une illusion...» Elle ajoute, une lueur d'excitation dans le regard: «Au moins, j'ai sauvé ma vie.» Jours tranquilles à Medellin...

Trois mille six cents crimes en six mois, neuf voitures piégées depuis un mois et demi: en tout une bonne tonne de dynamite. Quarante meurtres depuis deux semaines, attribués aux vendettas entre cartels rivaux, guerre entre Pablo Escobar et la police. Les deux cadavres de la 50e Rue s'ajoutent à la dizaine de tués par balle du dernier week-end. Des meurtres sans mobile appa-

rent. Narcoterrorisme? Peut-être, mais pas sûr, et pas tous. La ville entière s'interroge. «L'industrie des sicarios est de nouveau en expansion rapide», affirme M. Oscar Paredes, directeur régional du DAS, la police secrète. «Trop facile, ajoute un recteur d'université, de tout mettre sur le dos de Pablo Escobar.» De fait, la violence est partout, multiforme, sans barrières et sans possibilité pour les autorités du moindre contrôle réel.

Militaires de la 4e brigade, troupes d'élite et parachutistes venus de Bogota la semaine dernière, superflus du groupe spécial de recherche du parrain, milices populaires, guérilleros dissidents ou encore affiliés au FARC communiste ou à l'ELN castriste, tueurs à gages du cartel de Cali, rivale de Medellin, sbires de *pepes* (personnes persécutées par Pablo Escobar), organisations clandestines financées par d'anciens membres du cartel de Pablo ayant juré d'avoir la peau du «patron», groupes d'autodéfense et paramilitaires du moyen Magdalena et de l'Uraba (nord-Antioquia), gardes du corps des officiels, des notables, des industriels menacés d'enlèvement (un millier d'entre eux ont préféré quitter provisoirement la ville),

sicarios du groupe: cela fait beaucoup de gens en armes, d'alliances et de rivalités toujours susceptibles de retournement.

Questions sans réponses

Qui tue et pourquoi? Questions sans réponses. Bilan de la dernière semaine à Medellin: Gloria Londono, 28 ans, avocate, maire d'Abriaguil, assassinée. Six jeunes motards, adeptes de moto-cross, massacrés dans une station-service. «Le fils de Pablo Escobar pratique aussi ce sport», constate un officier du DAS. Cinq autres jeunes garçons abattus à Campo Valdes, un quartier populaire du nord-est. Jose Molina, 39 ans, dirigeant du principal syndicat agricole de l'Uraba, assassiné près de la salle des congrès.

Un inconnu, portant brassard de la police secrète, armé d'un fusil d'assaut réussit à pénétrer dans les locaux de la mairie d'Envigado, pourtant considérée comme un véritable bunker. Il mitraille couloirs et bureaux, à la recherche du maire. Il ressort et se suicide «au cyanure», selon la version officielle. Un tueur à gages kamikaze: c'est la dernière et surprenante variante de la violence locale.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

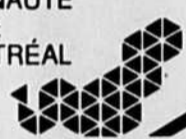
FAX: 985-3340

LA FERME CARNAVAL INC.
Soyez avisés que la compagnie LA FERME CARNAVAL INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se débarrasser.
Montréal, le 26 septembre 1992.
Bernard Bélair,
Secrétaire.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-030226-927. LIVINGSTON INTERNATIONAL INC., Demanderesse, -vs- LECTOGRAM R & D INC., Défenderesse. Le 11 mars 1993, à 11h00 de l'avant-midi, A LA PLACE D'AFFAIRES du défendeur, au no 8569, rue DALTON ROAD, en la cité de MONT-ROYAL, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Bureaux modulaires, ordinateurs, imprimantes, chaises, tables, classeurs, armoires, crédençe, ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683, Montréal, le 1er mars 1993.

ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX AGRÉÉS DU CANADA
AVIS EST par les présentes donné que l'Association des comptables généraux agréés du Canada, une corporation constituée par le chapitre 116 des Statuts du Canada de 1913, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors de l'une des deux sessions suivantes, pour l'adoption d'une loi d'intérêt privé modifiant les objets et pouvoirs de l'Association, lui accordant un nom français et apportant à sa loi de constitution tout autre amendement de forme susceptible d'être nécessaire.
Montréal, le 26 février 1993.
DOUGLAS J. MacDONALD,
Secrétaire.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL



AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal, à son assemblée du 9 décembre 1992, a adopté le règlement suivant, conformément aux articles 47 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

Règlement 89-32

"Règlement modifiant le règlement 89, tel que déjà modifié, concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal"

(modifications à la carte numéro 7 des "grandes affectations du sol et densités d'occupation" - demande de LaSalle).

Ce règlement est entré en vigueur le 4 février 1993, date de la signification par le ministre des Affaires municipales d'un avis attestant que ce règlement respecte les orientations et projets du gouvernement du Québec en matière d'aménagement sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce règlement peut être consulté au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, bureau 2104, Montréal, ainsi qu'au bureau de chaque municipalité faisant partie du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

La Secrétaire de la Communauté



Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3 Audience publique (2e partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite les personnes, groupes et municipalités intéressés à faire connaître leur opinion sur le projet «Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3» à se présenter à l'audience publique qui aura lieu à Sept-Îles à compter du 15 mars 1993 à 19 heures. La Commission entreprendra alors la deuxième partie de l'audience réservée à ce projet. Lors des séances, la Commission entendra toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé leur volonté de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

Présentation des mémoires

Les mémoires devront être transmis au Secrétaire du BAPE, au moins quatre jours avant le début de l'audience, c'est-à-dire, le 9 mars 1993 au 625, rue Saint-Amable, 2e étage, Québec (Québec), G1R 2G5. Les mémoires devront être bien identifiés au projet «Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3». La Commission remettra au ministre de l'Environnement un rapport qui rendra compte de ses constatations et de l'analyse qu'elle aura faite du projet, le 18 mars 1993. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui pourra accepter intégralement le projet, imposer certaines conditions à sa réalisation, ou le refuser.

Coordonnées de l'audience
Gymnase du Centre socio-récréatif
500, rue Jolliet
Sept-Îles
Les séances auront lieu à compter du lundi 15 mars 1993, à 19 heures.

Disponibilité de l'information

Tous les documents déposés lors de la première partie de l'audience (tenue du 2 au 12 février 1993) et les textes de toutes les interventions de cette première partie peuvent être consultés aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants:

- SEPT-ÎLES: Bibliothèque municipale, 500, rue Jolliet
- PORT-CARTIER: Bibliothèque municipale, Le Manuscrit 18, boul. Des Îles
- UASHAT: Conseil des Montagnais, 1084, rue Dequon
- FERMONT: Bibliothèque publique 130, rue Le Carrefour

En région, la documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la Commission. À Québec et à Montréal, elle demeure disponible même après cette date. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à madame Martine Tousignant, secrétaire de Commission, en composant le (418) 644-1979 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le Secrétaire du BAPE,
ALAIN PÉPIN

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement



ÉTATS-UNIS

Clinton défie les républicains au Capitole

Il est toujours soutenu par les sondages

Washington (AFP) — Conforté par un nouveau sondage confirmant que les Américains, par une nette majorité, soutiennent son programme économique d'austérité et sa conduite des affaires, Bill Clinton est allé sur le Capitole hier pour y mettre au défi les leaders de l'opposition républicaine, prompts à critiquer son plan, de faire enfin des propositions concrètes de coupes budgétaires.

Les républicains ont eu la confirmation, en écoutant la chaîne de télévision ABC ou en ouvrant hier le *Washington Post*, que la campagne menée par M. Clinton depuis la présentation de son programme, le 17 février, avait été efficace.

A en croire les résultats de ce sondage, 59 % des Américains approuvent ce programme, une proportion quasi-identique (60 %) l'estimant «équitable». Il s'agit là d'un résultat remarquable si l'on songe que le programme entraînera l'une des plus fortes hausses d'impôt de l'histoire des États-Unis (250 milliards de dollars en quatre ans).

Mais 56% admettent justement qu'il est nécessaire d'accroître les impôts pour réduire le déficit budgétaire, preuve, là encore, que le pays a été convaincu par le message de sacrifice

que Clinton lui assène depuis des semaines. En outre, 60 % approuvent la manière dont il gouverne le pays.

«Il est désireux de travailler avec eux (les Républicains) pour faire voter son programme», a commenté l'une de ses porte-parole, Dee Dee Myers.

Cette cour de l'opposition illustre, en effet, une caractéristique de base du système politique américain: la discipline de vote très lâche des membres du Congrès. Le fait que les deux chambres soient contrôlées par son parti, les démocrates, ne garantit nullement à M. Clinton un vote automatique de son programme.

Mais il y a aussi dans cette visite un élément de défi et la volonté de profiter de la situation inconfortable de l'opposition. Les républicains avaient, de manière prévisible, condamné immédiatement le programme présidentiel, qui contient, selon eux, trop de hausses d'impôts et pas assez de ces coupes sombres dans le budget dont Ronald Reagan s'était fait le champion.

Bob Dole avait, par exemple, estimé que M. Clinton s'était révélé sous son vrai jour: un démocrate dépensier qui ne sait qu'accroître les impôts pour financer les dépenses de l'État.

HAÏTI

Rapatrifier les boat people, c'est les noyer

Audiences à la Cour suprême américaine

Washington (AFP) — Selon des groupes de défenseurs des *boat people* entendus hier en Cour suprême des États-Unis, le fait de reconnaître comme valide le rapatriement par le gouvernement américain des Haïtiens interceptés en haute mer équivaldrait à donner à Washington le droit de faire ce qu'il veut de ces réfugiés en dehors de son territoire, y compris les noyer.

Durant une heure, le plus haut tribunal des États-Unis a écouté les représentations de Me Harold Koh, de Yale, et d'une avocate du ministère de la Justice, Maureen Mahoney. La décision des juges ne sera pas connue avant plusieurs mois. Hier, une cinquantaine de manifestants réclamaient du président Clinton qu'il modifie la politique face aux *boat people*, comme il l'avait promis durant la campagne électorale. Peu avant son introduction le 20 janvier, M. Clinton avait affirmé s'en tenir temporairement à la politique de renouveau adoptée par son prédécesseur George Bush, poli-

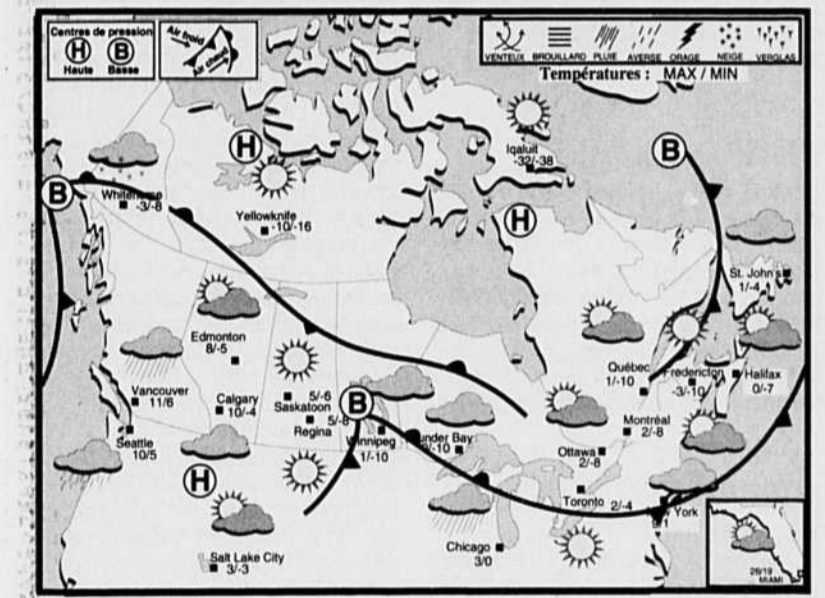
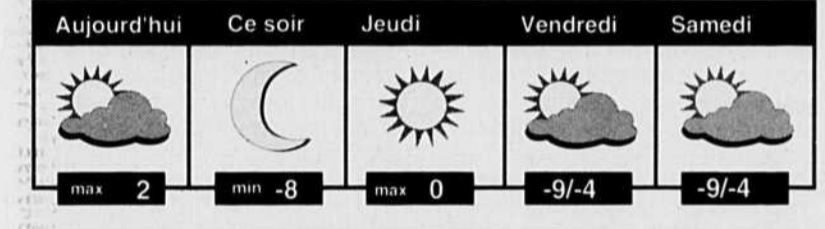
tique qualifiée en 1992 par Clinton d'«illégal et immorale».

Pour Me Koh, remettre les réfugiés aux autorités de facto de Port-au-Prince, c'est «aider et favoriser» les leaders issus d'un coup militaire. Me Mahoney reconnaît que les réfugiés n'ont aucun recours contre les erreurs d'employés consulaires qui examinent leur demande. La Cour suprême devra décider si elle maintient ou non l'arrêt d'un tribunal d'appel de New York (août 1992) qui ordonne au gouvernement américain d'abandonner le rapatriement d'Haïtiens interceptés en haute mer.

Les juges ont limité leurs questions à des points de droit, mais un juge associé, Harry A. Blackmun, a tout de même demandé à Me Mahoney si elle avait déjà voyagé en Haïti. «Non», répondit-elle. Sur quoi le juge lui recommanda la lecture du livre de Graham Greene *Les comédiens*, qui évoque les exactions des tontons-macoutes sous le régime des Duvalier.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal



Situation générale: une dépression donnera du temps nuageux et quelques averses de neige ce soir et cette nuit sur les régions de l'ouest du Québec.
Un dégagement s'effectuera mercredi sur ces régions à l'approche d'une crête de haute pression. Une deuxième dépression sur la Basse Côte-Nord donnera de la faible neige intermittente à ce secteur ce soir, cette nuit et mercredi.
Le centre du Québec se retrouvera entre ces deux systèmes et connaîtra des conditions variables. Demain, le soleil brillera sur l'ensemble du Québec, sauf sur la Basse Côte-Nord, où il tombera quelques flocons.
Les températures seront près ou légèrement au-dessus des normales saisonnières au cours des deux prochains jours.

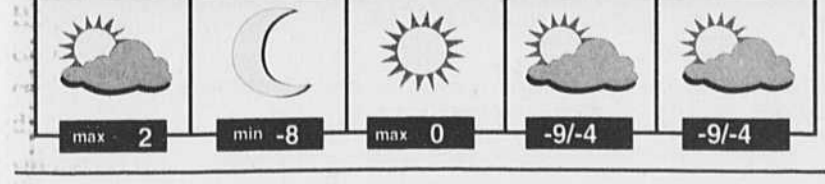
Régions:
Abitibi et Témiscamingue: dégagement le matin. Max. -4. Demain: ensoleillé. Min. -14. Max. -2.
Réservoirs Cabonga-et-Gouin: dégagement graduel. Max. -5. Demain: ensoleillé. Min. -16. Max. -3.
Pontiac et Gatineau-et-Lièvre: dégagement le matin. Max. -2. Demain: ensoleillé. Min. -14. Max. -2.

Laurentide: dégagement le matin. Max. -2. Demain: ensoleillé. Min. -13. Max. -2.
Ottawa, Hull, Cornwall et Montréal: dégagement le matin. Max. de zéro à 2. Demain: ensoleillé. Min. -8. Max. de zéro à 2. Devenant venteux.
Trois-Rivières et Drummondville: dégagement le matin. Max. près de 1. Demain: ensoleillé. Min. -8. Max. près de 1. Devenant venteux.
Québec et Beauport: ciel variable avec quelques flocons. Max. près de 1. Demain: ensoleillé. Min. -8. Max. près de 1. Devenant venteux.
Estrie: dégagement le matin. Max. près de 1. Demain: ensoleillé. Min. -10. Max. près de 1. Devenant venteux.
La Tuque et Réserve Faunique des Laurentides: ciel variable. Max. -2. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min. -12. Max. -5.
Lac St-Jean et Saguenay: ciel variable. Max. -2. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min. -12. Max. -5.
Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia: ciel variable. Max. -1. Vents de 15 à 30 km/h.

Bas-Saint-Laurent: Dégagement le matin. Max. -2. Demain: ensoleillé. Min. -10. Max. -5.
St-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: ciel variable. Max. -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min. -10. Max. -5.
Gaspé et Parc Forillon: ciel variable. Max. -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min. -10. Max. -5.
Baie Comeau: ciel variable. Max. -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min. -12. Max. -5.
Sept-Îles: Nuageux avec quelques flocons. Max. -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min. -13. Max. -5.
Basse Côte-Nord, Anticosti et Secteur à l'ouest de Chevery: Nuageux avec 60 pour cent de probabilité de faible neige. Max. -2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable avec quelques flocons. Min. -10. Max. -6.
Secteur de Chevery et à l'est: Faible neige intermittente. Max. de moins à moins 4. Demain: Faible neige intermittente. Min. -13. Max. -10.

Lever6h28
Coucher.....17h44

Prévision à long terme pour Montréal



Économisez jusqu'à 15\$ par année
Placez une couverture isolante sur votre chauffe-eau.

ÉCOKILO 333-KILO

LE DEVOIR LES SPORTS



GILLES C. MARCOTTE

Noces d'argent

Les Expos, n'êtes-vous sûrement pas sans vous en réjouir déjà, se préparent à célébrer leur vingt-cinquième. Le temps a filé comme une balle en flèche et, faut bien se rendre à l'évidence, nos Zamours ont passé le gros de leur petite histoire à frapper dans le beurre, à passer dans la mite. A nous décevoir, faut-il qu'on s'en souvienn...

Il y aura donc vingt-cinq ans bientôt que Charles Bronfman laissait tomber de ses goussets ce qu'il fallait pour amener le baseball des Ligues majeures à Montréal. Deux ans après Expo 67. Toute première incursion outre-frontières du sport national tant chéri de nos voisins d'en-dessous. Ce privilège, vous vous en doutez bien, n'a pas été consenti à Montréal par hasard.

La Mecque du hockey était déjà depuis longtemps un ville de baseball aussi. Les Royaux d'après la Deuxième Grande Guerre, par où ont transités des grands noms du baseball, Jackie Robinson, entre autres, faisaient souvent salle comble le dimanche après-midi au stade de Lormier; un réseau bien enraciné d'équipes juniors faisaient se déplacer les paroissiens, par milliers, dans les années cinquante et soixante.

Chaque paroisse avait son Guillaume Plouffe, voué selon la rumeur et l'oeil d'un éclaircur qui venait parfois des États, à un avenir prometteur, à Milwaukee, à Pittsburgh, voir à Los Angeles qui à l'époque étaient parmi les plus assidus à venir flâner le talent d'ici.

Nous regardions ce sport, abondamment, dans les parcs, à la télévision de Radio-Canada le samedi après-midi et la fièvre des Séries mondiales nous atteignait à chaque solstice. Nous le pratiquions aussi, passionnément, par oreille, avec la ferveur de l'autodidacte, sous l'aimable direction de dilettantes de bonne volonté. Ou de pédérastes dévoués qui se faufilaient discrètement, dont le zèle, l'assiduité dans les vestiaires et l'empressement à donner des «lifts» aux jeunes finissaient par révéler les motifs moins avouables de leur apostolat. J'en ai connu quelques-uns. Mais cela est autre chose et quoi qu'il en fût, le baseball s'inscrivait déjà ici dans une longue tradition.

Aussi n'est-ce pas étonnant que ce jour de la mi-avril 1969, le parc Jarry ait accueilli le coude à coude des 29 179 spectateurs entassés dans ses gradins rafistolés pour entendre Claude Mouton présenter dans un roulement de consonnes et un étirement de voyelles mémorables, les John Boccabella, Coco Laboy, Mack Jones et cie, enfin les vingt-cinq exilés américains et le gérant américain Gene Mauch. Ces joueurs peu connus pour la plupart, rejetés par les autres équipes, allaient bénéficier de la présence et de l'indulgence d'un public enthousiaste, trop heureux de voir du vrai baseball des grandes ligues dans sa cour.

Cette première année-là les Expos avaient gagné seulement 52 de leurs 162 matchs. Ils avaient pourtant attiré 1 212 608 spectateurs. Cette année, l'objectif visé par le président Claude Brochu, le seuil de rentabilité autrement dit, est de deux millions de clients. Avec une équipe dont la masse salariale, qui devrait se situer un peu en-deça de 18 millions\$, se trouvera, comme l'an passé, la troisième plus petite du baseball majeur. Bravo, les Zamours se sont rendus jusqu'à leurs noces d'argent, toute sorte de manifestations marqueront l'anniversaire. Bravo, le prix des hot dogs n'augmentera pas. Bravo, Youppi aura appris des nouvelles culbutes.

Mais l'inexorable, ici comme ailleurs, et à Montréal peut-être un peu plus, dit-on, c'est qu'il n'y aura pas la cohue espérée aux guichets sans de nombreuses victoires sur le terrain. Entre 95 et 100, disons, soit près du double qu'à leur première année, pour être dans la course jusqu'au bout. Grosse commande. Mais quand même... Tiens, un p'tit deux qu'ils vont naviguer dans ces eaux-là!

Grand responsable des succès du Canadien

Un jour, il faudra vanter Demers

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Tampa — Jacques Demers ne cesse de vanter ses joueurs, mais il faudra bien un jour lui reconnaître sa part de crédit dans les incroyables succès d'une équipe décimée par les blessures.

Après avoir réglé le cas des Sabres de Buffalo en deux soirs, le Canadien a prati-

quement éliminé les Bruins de la course au premier rang de la division Adams en les battant à Boston, même s'il a dû compléter le match privé des services de huit combattants. Demers était fier comme un enfant.

«J'ai des qualités et des défauts comme tout le monde, disait-il hier, mais c'est un fait que j'ai toujours été extrêmement patient et quand ça allait mal, j'ai continué à faire confiance à Gilbert Dionne, John Le-

Clair et même Patrick Roy.»

Aujourd'hui, il faut admettre que l'entraîneur a vu juste, surtout dans le cas des deux premiers, puisqu'avec Roy, une super-vedette établie, il n'avait pas tellement le choix.

Le Clair et Dionne sont parmi ceux qui ont assuré brillamment la relève en l'absence de nombreux blessés, au point que l'équipe trône fièrement au premier rang du classement général.

Moises malheureux

(PC) — Moises Alou est malheureux comme les pierres. Il ne le dit pas ouvertement, mais il semble regretter déjà de s'être présenté au camp d'entraînement.

Les négociations se poursuivent avec la direction des Expos, mais si on se fie à Moises, on en est encore loin d'une entente. «Les Expos ont haussé leur offre, mais pas au point où je peux dire qu'ils sont justes envers moi.» Alou croyait que les positions des Expos allaient changer s'il se présentait au camp. Il comprend maintenant que la direction ne dérogera pas de sa politique salariale.

Par ailleurs, en plus de Chris Nabholz, les joueurs qui ont accepté les offres des Expos hier sont Miguel Batista, Kent Bottenfield, Mike Gardiner, Sergio Valdez, John VanderWal, Ivan Arteaga et Bill Risley. Sept joueurs n'ont pas encore accepté les propositions de l'équipe, dont Wil Cordero, Greg Colbrunn, Alou, et Jeff Fassero.

Meilleurs buteurs

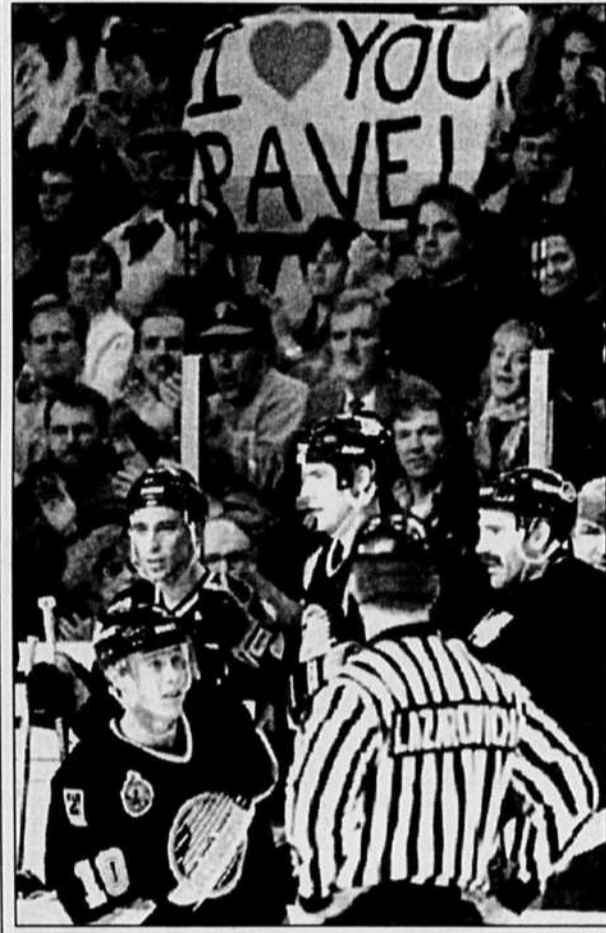


PHOTO PC

PAVEL Bure (10), des Canucks de Vancouver, grâce à ses 50e et 51e buts lundi soir, a rejoint Alexander Mogilny et Temmu Selanne parmi ceux qui ont réussi jusqu'ici plus de 50 buts. Fait intéressant, les trois meilleurs buteurs de la Ligue nationale sont des joueurs étrangers.

DeShields frappera au premier rang

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

West Palm Beach — Marquis Grissom est le meilleur velleur de buts de la Nationale depuis deux ans, ce n'est pas lui qui sera le premier frappeur de l'alignement des Expos. Felipe Alou a confirmé hier que c'est Delino DeShields qui sera son premier frappeur.

«DeShields, Grissom, Moises Alou, Larry Walker seront nos quatre premiers frappeurs pour le premier match hors-concours, a dit Felipe Alou. Nous utiliserons ensuite notre joueur de premier but, proba-

blement Lee Stevens, nous aurons ensuite Wil Cordero, puis le receveur et enfin le lanceur.»

Alou avait déjà laissé entendre qu'il pourrait utiliser soit Grissom, soit DeShields comme partant. Il a donné deux raisons pour avoir choisi DeShields.

«D'abord, j'ai remarqué que notre attaque fonctionne beaucoup mieux quand DeShields est le premier frappeur. Deuxièmement, DeShields est un bien meilleur joueur quand il est utilisé à ce poste. Quant à Grissom, ça ne semble faire aucune différence importante qu'il soit utilisé à l'une ou l'autre position.»

Autre gain de Surin

Saint-Sebastian (PC) — Le Mont-réalais Bruny Surin a remporté hier le 60 mètres de la réunion d'athlétisme en salle de Saint-Sebastian en Espagne, avec un temps de 6,52 sec.

Il a devancé de huit centièmes Tala Mansour, du Qatar. Le Cubain Andres Simon a pris le troisième rang. Au 60 mètres haies, le Canadien Mark McKoy, médaillé d'or à Barcelone, a remporté la victoire en 7,55 sec.

Par ailleurs, la Russe Liudmila Narozhilenko a battu son record du monde en salle du 60 m haies en courant la distance en 7,68 sec tandis que le perchiste ukrainien Sergueï

Bubka restait sous la barre des 6 m.

Les 4000 spectateurs présents au vélodrome d'Aoneta de Saint-Sebastian n'ont pas assisté au 35e record du monde de Bubka. Son duel avec l'Ouzbek Rodion Gataulin, son unique rival à 6 m de hauteur, a tourné court puisque ce dernier a été éliminé à 5,61 m, après un essai manqué à 5,81 m et deux à 5,91 m.

Pour sa part, Bubka a d'abord franchi 5,71 m, à son deuxième essai, puis 5,91 m, toujours au deuxième, avant de tenter directement 6,16 m, soit un centimètre de plus que son 34e et dernier record du monde.

HOCKEY

HIER

Detroit à Islanders
Pittsburgh à Philadelphie
Vancouver à Washington

Québec à Winnipeg

Ottawa à San Jose

Calgary à Los Angeles

LIGUE NATIONALE

Lundi
Montréal 5 Boston 2
Vancouver 5 Buffalo 2
Ce soir
New Jersey à Hartford
Buffalo à Rangers
Montréal à Tampa Bay, 19h35, RDS

MINNESOTA

Minnesota à Toronto
Ottawa à Chicago
Québec à Chicago

20h35, TQS
Calgary à Saint-Louis
Winnipeg à Edmonton
19h35, RDS

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Adams

x-Montréal	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Montréal	66	41	19	6	275	214	88
Québec	64	35	20	9	266	232	79
Boston	63	33	23	7	250	224	73
Buffalo	63	31	25	7	274	232	69
Hartford	62	17	41	4	206	283	38
Ottawa	66	9	53	4	157	312	22

Section Patrick

Pittsburgh	64	39	19	6	260	206	84
Washington	62	32	24	6	256	223	70
New Jersey	62	31	26	5	224	219	67
Rangers	63	28	25	10	245	234	66
Islanders	63	29	28	6	259	231	84
Philadelphie	63	22	30	11	241	251	55

Conférence Clarence-Campbell

Section Norris

Chicago	65	36	21	8	224	180	80
Detroit	66	33	24	9	280	229	75
Toronto	63	32	22	9	221	184	73
Minnesota	64	30	25	9	224	219	69
Saint-Louis	66	29	28	8	223	228	66
Tampa Bay	64	19	40	5	190	241	43

Section Smythe

Vancouver	63	36	19	8	270	199	80
Calgary	64	33	21	10	254	217	76
Winnipeg	63	28	29	6	237	246	62
Los Angeles	63	27	29	7	246	268	61
Edmonton	65	23	34	8	186	245	54
San Jose	65	8	55	2	172	323	18

LES MENEURS

Parties d'hier non comprises

Canadien	b	p	pts
LaFontaine, Buf.	42	74	116
Lemieux, Pit.	39	65	104
Oates, Bos.	36	67	103
Yzerman, Det.	47	53	100
Turgeon, Isl.	41	59	100
Gilmour, Tor.	24	75	99
Mogilny, Buf.	63	35	98
Reoch, Phi.	39	58	97
Selanne, Win.	51	40	91
Bure, Van.	51	37	88
Janney, Stl.	17	70	87
Stevens, Pit.	46	40	86
Hull, Stl.	45	41	86
Robitaille, LA.	40	45	85
Damphousse, Mon33	51	84	84
Sundin, Qué.	33	51	84
Muller, Mon	32	51	83
Roenicke, Chi.	34	48	82

Canadien

Damphousse	33	51	84
Muller	32	51	83
Lebeau	28	48	76
Bellows	30	40	70
Keane	13	39	52
Savard	13	32	45
Schneider	13	28	41
Desjardins	12	26	38

Nordiques

Sundin	33	51	84
Sakic	41	39	80
Nolan	23	47	70
Duchesne	16	53	69
Kovalenko	19	34	53
Young	22	25	47
Rucinsky	17	24	41

Économisez jusqu'à 40\$ par année

Calfeutrez vos portes et fenêtres.



ICO KILO

333-KILO

47,47 millions\$ pour 9 joueurs

Phoenix (AP) — L'alignement le plus dispendieux du baseball majeur coûterait 47,475 millions\$ en 93, soit une augmentation de 17% par rapport à 1992 et plus du double en 1990. L'équipe serait composée de Dwight Gooden (5,9 MS), Barry Larkin (5,7 MS), Kelly Gruber (4,33 MS) et Bobby Bonilla (6,2 MS). Et complétée par Will Clark (4,75 MS), Ryne Sandberg (6,475 MS), (3,4 MS), Joe Carter (5,5 MS) et Kirby Puckett (5,2 MS).

PAS DE RECORD À LA VENDÉE GLOBE

Rennes, France (Reuter) — Au 100e jour de course, Alain Gautier sur *Bagages Superior* n'aurait plus aucune chance de signer un nouveau record dans la Vendée Globe. Le benjamin de l'épreuve continuait son cavalier seul en tête hier, avec 789 milles d'avance sur son poursuivant immédiat, Philippe Poupon sur *Fleury Michon*, mais il avançait difficilement dans des vents contraires.

KEENAN ENTRAÎNEUR D'ÉQUIPE-CANADA

Toronto (PC) — Mike Keenan serait nommé entraîneur et directeur général de l'équipe canadienne en vue des championnats du monde de hockey. Keenan, disponible depuis que les Blackhawks de Chicago l'ont congédié de son poste de directeur général plus tôt cette saison, serait appuyé par Roger Neilson, qui a récemment perdu son poste d'entraîneur chez les Rangers de New York.

EN BREF

RENTRÉE DE SENNA

Londres (AP) — Ayrton Senna effectuera aujourd'hui des essais de la nouvelle McLaren à moteur Ford, ce qui laisse envisageable son retour au sein de l'écurie anglaise. «Senna effectuera les essais de la nouvelle McLaren MP4-8 sur le circuit de Silverstone cette semaine, a annoncé hier l'écurie McLaren, après «des discussions poussées et constructives menées en Suisse» avec le pilote.

PEYRON RÉPARE

Paris (AFP) — Bruno Peyron a réussi à procéder aux réparations nécessaires sur son voilier *Commodore Explorer*, le dernier bateau qui tente encore de boucler le tour du monde en moins de 80 jours. Le navigateur français n'exclut pas de s'arrêter dans une baie propice, si besoin est, entre la Tasmanie et le sud de l'Australie.

JOSEPH ÉCHANGÉ?

Edmonton (PC) — Le défenseur Chris Joseph a demandé aux Oilers d'Edmonton de l'échanger, puisqu'il

n'est maintenant que le neuvième défenseur de l'équipe. La venue des défenseurs Brad Werenka, Brian Benning et Igor Kravchuk a fait en sorte que Joseph n'a pris part qu'à quatre matches au cours des deux derniers mois.

LEMOND ABSENT

Paris (AFP) — Le champion de France Luc Leblanc et l'Américain Greg LeMond ne seront pas au départ de Paris-Nice, la première grande course par étapes de la saison qui partira dimanche de Fontenay-sous-Bois (proche banlieue parisienne). Leblanc est rentré grippé d'Italie, où il participait à la Semaine de Sicile, et a préféré se donner un délai supplémentaire pour se rétablir. LeMond, encore à court de forme, n'effectuera sa rentrée en compétition qu'à Cholet - Pays de Loire (ouest de la France), le 21 mars prochain. Le triple vainqueur du Tour, qui doit s'aligner au départ de plusieurs kermesses en Belgique pendant cette semaine, fait donc l'impasse sur Paris-Nice et sur Milan-San Remo (20 mars), la première épreuve de la Coupe du monde.

LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS

Economisez jusqu'à 26% sur les prix de vente en kiosque!

Choix d'abonnement*

	lun. au sam. (taxes incl.)	lun. au ven. (taxes incl.)	sam. seul. (taxes incl.)
13 semaines	<input type="checkbox"/> 55,76\$ (7,51\$)	<input type="checkbox"/> 42,18\$ (5,68\$)	<input type="checkbox"/> 18,78\$ (2,53\$)
26 semaines	<input type="checkbox"/> 103,66\$ (13,96\$)	<input type="checkbox"/> 79,74\$ (10,74\$)	<input type="checkbox"/> 36,05\$ (4,85\$)
52 semaines	<input type="checkbox"/> 196,45\$ (26,45\$)	<input type="checkbox"/> 147,23\$ (19,82\$)	<input type="checkbox"/> 66,45\$ (8,95\$)

Mode de paiement

- Chèque ou mandat poste
 Mastercard Visa American Express

No de carte: _____

Expiration: _____ Signature: _____

Facturez-moi

* Les prix mentionnés sont valables pour les abonnements livrés à domicile à l'intérieur des limites de notre réseau de distribution.

Vos coordonnées:

Nom: _____
 Adresse: _____ App: _____
 Ville: _____
 Province: _____ Code postal: _____
 Tél. (dom.) _____ Tél. (bur.) _____
 Indications pour la livraison: _____

Retournez votre demande d'abonnement à l'adresse suivante:

LE DEVOIR

Service à la clientèle,
2050, rue de Bleury, 9e étage,
Montréal (Québec), H3A 3M9 ou par télécopieur au: (514) 985-3390

Pour de plus amples informations, communiquez avec notre Service à la clientèle aux numéros suivants:
Montréal et environs: (514) 985-3355, Extérieur de Montréal: 1 (800) 463-7559

AGENDA CULTUREL

LITTÉRATURE

Le prix Québec-Paris à la romancière Pauline Harvey

MICHEL DOLBEC PRESSE CANADIENNE

PARIS — Le prix Québec-Paris 1992 a été décerné hier à la romancière québécoise Pauline Harvey pour Un homme est une valse, son cinquième roman publié aux Herbes rouges de Montréal.

Reunis à la Délégation générale du Québec, les huit membres du jury, présidé par l'influent directeur littéraire des éditions Grasset, M. Yves Berger, ont élu Pauline Harvey au quatrième tour de scrutin, après avoir hésité entre elle, Françoise Noël (pour Nous avons tous découvert l'Amérique) et Arlette Cousture (pour Ces enfants d'ailleurs).

Avec son roman présenté en quatrième de couverture comme une «belle et fantasque méditation sur le miracle de l'amour», Pauline Harvey a finalement fait l'unanimité. «Nous sommes très sensibles à la qualité de langue et de l'écriture, a expliqué M. Berger. Un écrivain, c'est quelqu'un qui dans sa langue nationale, dans sa langue à lui, arrive à faire entendre sa voix, qui possède un style. Avec ce livre, qui est assez drôle également, il nous a semblé qu'elle avait réussi quelque chose».

Née au Lac Saint-Jean en 1950, Pauline Harvey a fait des études de lettres et de journalisme à Québec et de philosophie à Paris et «possède de déjà une véritable oeuvre».

Ses deux premiers romans, Le Deuxième Monoply et La ville aux yeux, avaient remporté le Prix des jeunes écrivains du Journal de Montréal, tandis que son troisième, Encore une partie pour Berri, avait décroché le prix Molson de l'Académie canadienne-française. Son ouvrage précédent, édité par l'Hexagone, s'intitulait Pitié pour les salauds. Elle a également publié des recueils de poèmes et donné des spectacles de poésie.

Le Prix Québec-Paris sera officiellement remis à Pauline Harvey le 19 mars à la Délégation générale du Québec, en marge du Salon du livre de Paris. La lauréate touchera une bourse de 2 000\$ du gouvernement québécois et une autre de 4 000 francs (environ 1

000\$) de la ville de Paris. Elle sera par ailleurs défrayée par le gouvernement français, qui prendra en charge son voyage et son séjour.

Créé en 1958 sous le nom de Prix France-Canada, cette récompense littéraire est devenue en 1982 le Prix Québec-Paris. Le premier lauréat avait été Mme Anne Hébert pour Les Chambres de bois. Depuis, la récompense a notamment été décernée à Yves Thériault, Antoine Maillet, Réjean Ducharme, Suzanne Jacob et Michel Tremblay. L'an dernier, le médiéviste Paul Zumthor l'avait remportée pour La Traversée.

Association culturelle T.X. Renaud

CONFÉRENCES

MERCREDI 10 MARS 20H.

«Les grands pèlerinages médiévaux (Jérusalem, Vézelay, Mont-St-Michel)» par : Marie-Claude Déprez-Masson

SAMEDI, 13 MARS, 14H30

«Théodora, impératrice de Byzance» par : Gilles Villemure

MERCREDI, 17 MARS, 20H

«Giacomo Puccini et l'art de l'opéra» par : Michel Brunette

Auditorium St-Albert-Le-Grand 2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine

Entrée à droite par l'Institut de la Pastorale

Métro : Université de Montréal ou autobus 129

Stationnement gratuit Renseignements : 332-4126 de 17H à 19H (lundi, mardi, jeudi)

Billets : 7 \$ (abonnés : 4 \$, étudiants : 3 \$)

LE DEVOIR

CINÉMA



ASTRE: (849-3456) — Falling Down 7 h, 9 h 10—Homeward Bound 6 h 10, 7 h 45—Untamed Heart 9 h 20—Army of Darkness 6 h 20, 8 h, 9 h 35—Loaded Weapon 8 h 15—Somersby 6 h 10, 9 h 35

BERRI: (849-3456) — L'enragé 1 h 55, 4 h 20, 7 h, 9 h 25—Les amis de ma femme 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30—Agaguk 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30—Le jour de la marmotte 1 h 45, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40—Parfum de femme 8 h 30—Larmes fatales 1 h 45, 3 h 30, 5 h, 6 h 50

BROSSARD: (849-3456) — Chaplin 8 h—Des hommes d'honneur 7 h, 9 h 30—Les amoureux 7 h 15, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — Larmes fatales 8 h 45—Parfum de femme 8 h 30—Des hommes d'honneur 7 h 05, 9 h 35—Groundhog Day 7 h 05, 9 h 30—Fatale 7 h, 9 h 15—Les amis de ma femme 7 h 30, 9 h 30—L'enragé 7 h 15, 9 h 45

CENTRE SAIDY BROWMAN: (735-5565) CENTRE ÉLTON: Mtl — Falling Down 7 h 45, 10 h—Aladdin 12 h 20, 2 h 10, 4 h 05, 6 h—Falling Down 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20—Homeward Bound 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30—Unforgiven 12 h 30, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 05—Untamed Heart 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 25—Alive 12 h 45, 3 h 25, 6 h 10, 9 h

CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — Damage 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45—Chaplin 6 h 45, 9 h 25—Love Field 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA LANGELIER: Mtl — Le garde du corps 6 h 45—Des hommes d'honneur 9 h 15—Fatale 7 h, 9 h 10—Larmes fatales 6 h 15, 7 h 45—Parfum de femme 9 h 15—Les amoureux 7 h, 9 h—Agaguk, 7 h 10, 9 h 25—L'enragé 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — Dracula 5 h, 9 h 30—Chaplin 5 h 45, 8 h 30—Le chéne 7 h 30

CINÉMA ONÉGA: (647-1122) — Garde du corps 7 h 30—Maman j'ai encore raté l'avion 7 h 30—Protecteur traqué 9 h 15—Larmes fatales 7 h 15, 9 h 30—Le jour de la marmotte 7 h 25, 9 h 30

CINÉMA ONF: (496-6895) — A Feather Tale / Earth Walk a Quest for Well Being 6 h 30, 8 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Amour, femmes et fleurs 7 h, du 4 au 7 mars

CINÉMA DE PARIS: (875-7284) — Chaplin 7 h 30—Fatale 7 h 15, 9 h 30—Retour au bercail 7 h, 9 h—Les survivants 6 h 45, 9 h 25

CINÉMA POINTE-CLAIRE: (849-3456) — Scent of a Woman 8 h—A Few Good Men 7 h, 9 h 35—Howard's End 8 h—Groundhog Day 7 h 30, 9 h 30—Army of Darkness 7 h 15, 9 h 15—Loaded Weapon 7 h 15, 9 h 15

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Cavalcade d'amour 6 h 35—Ready when you are / The New Boys / For the Love of Dance 8 h 30

CINÉMA V: (489-5559) — Fermé temporairement.

CINÉPLEX: (849-3456) — The Vanishing 3 h 30, 7 h, 9 h 15—Garde du corps 4 h, 9 h 20—Des hommes d'honneur 6 h 45—Christian 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20—Le zèbre 3 h, 5 h, 7 h, 9 h—Sniper 5 h 05, 9 h 25—Protecteur traqué 3 h 05, 7 h 15—La belle histoire 8 h 15—Alline 2 h 50, 4 h 40, 6 h 30—Salmonberries 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10—Impardonnable 4 h, 6 h 50, 9 h 20—Scent of a Woman 4 h 30, 8 h

COMPLEXE DESJARDINS: (849-3456) — Fatale 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45—Scent of a Woman 4 h 30, 8 h—L627 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15—Les amoureux 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35—Somersby 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — La bru 7 h—Little Foxes 8 h 30

CRÉMAÏE: (849-FILM) — Les amis de ma femme 7 h, 9 h

DAUPHIN: (849-3456) — Chaplin 8 h—La vie fantôme 7 h, 9 h

DÉCARIE: (849-3456) — Falling Down 7 h, 9 h 15—Army of Darkness 7 h 30, 9 h 30

DORVAL: (831-8586) — Falling Down 7 h 05, 9 h 30—Groundhog Day 7 h 10, 9 h 25—Strictly Ballroom 9 h 10—Aladdin 7 h—Peter's Friends 7 h, 9 h 20

DU PARC: (844-9470) — Falling Down 6 h 45, 9 h 05—Crying Game 7 h, 9 h 15—Somersby 6 h 30, 9 h

DU PLATEAU: (521-7870) — Le retour au bercail 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h—Le jour de la marmotte 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: — Unforgiven 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 15—Homeward Bound 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 10—Untamed Heart 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25—Falling Down 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 20—Crying Game 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 20—Alive 1 h, 3 h 50, 6 h 45, 9 h 25—Somersby 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30—Aladdin 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 05

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: (849-3456) — Groundhog Day 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35—Used People 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20—Howard's End 2 h, 5 h, 8 h—A Few Good Men 1 h 30, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 20

GOËTHE INSTITUT: (499-0159)

GREENFIELD: (671-6129) — Falling Down 6 h 30, 9 h—Retour au bercail 7 h, 9 h 10—Les survivants 9 h 05—Aladdin 7 h 15

IMAX: (496-4629) — Un homme et la bête et Les feux du Kowal, mar. au ven. dim. 10 h, 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h sam. 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h—version anglaise mar. au dim. 11 h 45, 20 h 45—Les Rolling Stones at the Max sam. à 22h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — Strictly Ballroom 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

LAVAL: (688-7776) — Retour au bercail 1 h 10, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h—Le cri des larmes 12 h 10, 2 h 40, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30—Les survivants 12 h 50, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 10—Somersby 12 h 35, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 35—Falling Down 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20—Fais-moi danser 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30—Le jour de la marmotte 12 h 40, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20—Alive 6 h 50, 9 h 10—Maman j'ai encore raté l'avion 1 h, 4 h—Somersby 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35—Protecteur traqué 12 h 50, 3 h 5, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30—Unforgiven 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h—Aladdin 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h

LAVAL 2000: (849-3456) — Agaguk 7 h 20, 9 h 30—Chaplin 8 h

LOEWS: (861-7437) — Crying Game 12 h 15, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25—Peter's Friends 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30—Somersby 12 h 20, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 35—Aladdin 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 05, 9 h 20—Temp 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

LOUISVILLE: (525-8600)

PALACE: — The Bodyguard 1 h 05, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 10—Forever Young 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15, lun. 1 h, 3 h, 9 h 15—Réservoir Dogs 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30—Mighty Ducks 12 h 45, 3 h, 5 h 10—Single White Female 7 h 15, 9 h 25—Home Alone 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, Under Siege 7 h 15, 9 h 15—Dracula 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 20

PARADIS: (354-3110) — M. Baseball 6 h 55—Jeu de puissance 7 h—Les escrocs 7 h 05—Candyman 9 h—Adultes consentants 9 h 10—Passagers 57 h 25

PARISIEN: (866-3856) — Fais-moi danser 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20—Les survivants 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h—Cap tourmente 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20—Retour à Howard's End 12 h 50, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05—Indochine 1 h 50, 5 h, 8 h 15—Le cri des larmes 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25—Retour au bercail 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30

PLACE ALEXIS NINON: (849-3456) — Army of Darkness 1 h, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30—Scent of a Woman 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — L'enragé 7 h, 9 h 25—Agaguk 7 h, 9 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — Crying Game 7 h 05, 9 h 25—Howard's End 8 h—Scent of a Woman 6 h 45—Used People 9 h 40—A Few Good Men 7 h 35—Somersby 7 h, 9 h 25—Groundhog Day 7 h 20, 9 h 30—Alive 7 h 05, 9 h, 11 h 35

VERSAILLES: (353-7880) — Le jour de la marmotte 7 h, 9 h 10—Falling Down 7 h 10, 9 h 30—Retour au bercail 6 h 50, 8 h 45—Les survivants 6 h 40, 9 h 20—Somersby 7 h 15, 9 h 35—Fais-moi danser 9 h 05—Aladdin 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 30

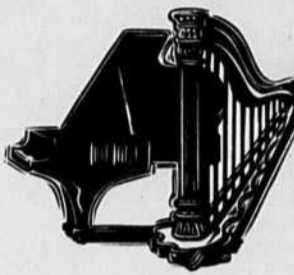
PLACE ALEXIS NINON: (849-3456) — Army of Darkness 1 h, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30—Scent of a Woman 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — L'enragé 7 h, 9 h 25—Agaguk 7 h, 9 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — Crying Game 7 h 05, 9 h 25—Howard's End 8 h—Scent of a Woman 6 h 45—Used People 9 h 40—A Few Good Men 7 h 35—Somersby 7 h, 9 h 25—Groundhog Day 7 h 20, 9 h 30—Alive 7 h 05, 9 h, 11 h 35

VERSAILLES: (353-7880) — Le jour de la marmotte 7 h, 9 h 10—Falling Down 7 h 10, 9 h 30—Retour au bercail 6 h 50, 8 h 45—Les survivants 6 h 40, 9 h 20—Somersby 7 h 15, 9 h 35—Fais-moi danser 9 h 05—Aladdin 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 30

MUSIQUE CLASSIQUE



LA CATHÉDRALE CHRIST CHURCH: 1444 Union Avenue, Montréal (843-6577) — Réclats-midi pour le Carême (durée 50 minutes), à l'orgue Jacques, œuvres de Charles-Marie Widor et Tiliouze, le 3 mars à 12 h 30

CHAPÈLE HISTORIQUE DU BON-PÂTEUR: 100 Ste-Sherbrooke, Montréal (872-5338) — Midi-Musique: Les Scandinaves avec le pianiste Derek Yaple-Schobert, œuvres de C. Nielsen, N.W. Gade et E. Grieg, le 3 mars à 12 h

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 rue Notre-Dame Est, Montréal (873-4031) — Salle Gabriel-Cusson: Récital de piano avec Michel Brossseau et Van-Anh Dam, œuvres de Scarlatti, Prokofiev, Haydn, Bartók, Liszt, Ravel et Brahms, au piano d'accompagnement: Édith Boivin-Béluse, le 3 mars à 20 h

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — L'Opéra de Montréal présente Lucia di Lammermoor, de Donizetti, dir. d'orchestre Joseph Rescigno, m. en s. David Pfeiffer, les 27 fév., 1-4-6-10 et 13 mars à 20 h

VARIÉTÉS



AUBERGE SAINT-GABRIEL: 426 rue St-Gabriel, Vieux-Montréal (528-6789) — Souper-théâtre L'Étoffe et la dentelle, à 19 h

AUDITORIUM DU COLLÈGE LIONEL-GROULX: 100 rue Duquet, Ste-Thérèse (434-0387) — Ciné-Groulx présente «Célibataires», un film de Cameron Crowe, le 3 mars à 20 h

LES BEAUX ESPRITS: 2073 rue St-Denis, Montréal (844-0882) — Ouragans, les 3 et 4 mars—Corbach, les 5, 6 et 7 mar. Tous nos spectacles commencent à 22 h

BIBLIOTHÈQUE D'ANJOU: 7500 ave Goncourt Anjou (352-4440) — Mexique Précolombien, invité, Jean Chartier, cinéaste. Le Comité d'Animation Culturelle vous invite à visionner un passé lointain qui vous transportera vers des horizons américains, le 3 mars à 19 h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. de 19 h à 24 h 30, mer. jeu. de 17 h 30 à 21 h 30, ven. de 17 h 30 à 22 h — Le Trio de Charlie Biddle en permanence, du mer. au ven. à compter de 22 h, sam. à compter de 21 h 30—Billy Georgette, pianiste-chanteur, lun. mar. de 17 h 30 à 19 h 30—Le Trio de Billy Georgette, sam. de 18 h à 21 h 30—Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18 h 45 à 23 h 45

BISTRO FLORESTA: 4670, rue St-Denis, Montréal (843-4177) — Place aux poètes: Fête de la parole des femmes! Latines-américaines et québécoises, le 3 mars à 21 h

BOÎTE À CHANSONS LES DEUX PIÉROTTIS INC.: 104 St-Paul Est (861-1270) — Les Deux Piérotts: Groupe Aréa et Groupe Bandit Bandit, les 5, 6, 12 et 13 mars à 20 h — Le Piérot: Dany Pouliot et A. Pelletier, les 4, 5, 6, 11, 12, 13 et 14 mars

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Pavillon J.A. DeSève, 2332 Edouard-Montpell, Montréal (343-6111) — Basic Instinct, drame policier de Paul Verhoeven, le 3 mars à 19 h et 21 h 30

CIDMAA: 3680 rue Jeanne-Mance, Bureau 440, Montréal (982-6606) — «Nous voulons la paix» — Présentation d'un vidéo sur l'Angola, fait par des Angolais xie, le 4 mars de 17 h à 19 h

AO CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7658) — Snack and Jazz avec Frederic Alari, Charles Palasoff, Serge Soulier et autres, tous les lundi et mardi à 21 h, pour les mois de mars et avril

CLUB DI SALVIO: 3519 St-Laurent, Montréal (273-4607) — District Six présente «Round Midnight, New Jazz Swing», tous les mercredis soirs à 23 h

ESPACE TANGENTE: 840 rue Cherrier, Montréal (525-5584) — Émergence à l'aube du temps doué A Sacris, la cinquième production/production de Nadine Thouin, du 4 au 7 mars à 20 h 30

INSTITUT INTERCULTUREL DE MONTRÉAL: 4917 Saint-Urbain, Montréal (888-7229) — Diaporama sur les peuples Tibétain et Naxi vivant sur les hauts plateaux du nord-ouest du Yunnan (Chine), le 3 mars, de 19 h à 22 h

MAISON CHAPMAN: 8225 rue St-Hubert, Montréal (273-8138) — Diners-Concerts avec Louise et Erik, tous les samedis, du 6 au 27 mars à 19 h

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 rue Ontario est, Montréal (872-7882) — Cinéma-rencontre: Avant-première - Le Petit Chaperon Rouge, dramatique de Janette Bertrand réalisée par Pierre Gagnon, le 3 mars à 20 h — Codes d'Accès souligne l'importance des femmes compositrices dans la musique contemporaine, le 5 mars à 20 h

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 350 Place Royale, Montréal (872-9150) — Tous les dim. programme Découvertes, atelier pour toute la famille, observation, jeux, expérimentation avec d'authentiques artefacts, de 10 h à 17 h — Conférence «Montréal, avant la ville: paradis ou enfer?», par Marie-Hélène Provencal, le 3 mars à 19 h, à la salle polyvalente du musée Pointe-à-Callière

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: 185 ouest Ste-Catherine, Montréal (847-6226) — Rencontre avec l'artiste montrealais Pierre Granché à propos de sa sculpture intégrée, le 3 mars à 12 h

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379, rue Sherbrooke Ouest, (285-1600) — Visites commentées pour l'exposition Grand Siècle, le 3 mars à 11 h en français, et à 14 h en anglais—Musée-causerie, le 3 mars 13 h

LE PORT DE CHINE: 100 rue Principale, Ste-Agathe Sud (819-326-8939) — Les vend. et sam., Rob Adams, pianistes joue Gershwin, Berlin, Ellington

RESTO-BAR DES GOUVERNEURS: 458 Place Jacques-Cartier, Montréal (861-0188) — L'Ensemble de Dave Turner et invités, les ven. et sam. à 20 h 30

RESTO CHAR-B-QUE: 1476 rue Crescent, Montréal (289-1943) — Paul Buonassini au piano et Graham Chambers à la batterie, deux musiciens de blues, en spectacle à tous les mar. et mer. de 18 h à 22 h

SALLE PIERRE-MERCURE: 300 boul. de Maisonneuve, Montréal (987-6919) — Montréal Danse présente A New-York par James Kudelka, les 4, 5 et 6 mars à 20 h

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — «Célébration et le Cardinal» de Jacques Rampal, m. en s. Michèle Magny, du 27 janv. au 13 mars

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (526-3938) — De Profundis, adaptation théâtrale d'un texte d'Ivan Bielecki, m. en s. par Erick Daignault. Création collective regroupant six danseurs, deux comédiens, un violoncelliste et un violoniste, du 4 au 7 mars à 20 h

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — «Le petit bois» de Eugène Ionesco, m. en s. René Gagnon, du 2 mars au 3 avril

LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — «Une chambre claire» de Tony Kushner, m. en s. Jean-Denis Leduc, du 23 fév. au 27 mars, le 3 mars à 20 h

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 rue Ontario est, Montréal (872-7882) — Mowgli, Patrick Quintal raconte à sa façon, en suivant les grandes lignes du roman de Kipling, les multiples aventures de Mowgli. Spectacle produit par le Théâtre du Double signe, du 3 au 27 mars

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266) — Une lune entre deux maisons de Suzanne Lebeau, m. en s. Genevieve Gaudreault, une production du Carrousel, le 6 mars à 14 h

MAISON DE LA CULTURE ROSEMONT-PETITE PATRIE: 6707, avenue de Lorimier, Montréal (872-1730) — Pleins feux sur la marionnette: La vie cachée de la marionnette, une exposition iconographique rassemblant des documents, des écrits, des croquis et des interactifs associés aux spectacles des six compagnies participantes: Théâtre de L'Œil, Le Matou Noir, le Théâtre de Zef, le théâtre de marionnettes de Magda Harpignies ainsi que le Théâtre San Fil, du 2 au 8 mars. Un début sur l'image de la marionnette aura lieu le 7 mars à 14 h 30.

LE DEVOIR

CULTURE

CINÉMA



ALAIN CHARBONNEAU

Place aux femmes au cinéma ONF



L'arbre qui dort rêve à ses racines, de Michka Saäl.

Pour souligner la journée internationale de la femme, qui se tiendra le 8 mars prochain comme chaque année au Québec depuis 1971, l'Office national du film a concocté une programmation spéciale de films réalisés au cours des dernières années par des réalisatrices québécoises et canadiennes. En tout, près de 30 films en français et en anglais seront présentés du 2 au 11 mars à la nouvelle salle de l'ONF, sise rue Saint-Denis.

La programmation française sera présentée les 4, 6, 7, 8 et 9 mars, tandis que la programmation anglaise se tiendra les 3, 5 et 10 mars. Le 8 mars, il y aura projection continue d'une quinzaine de films, dont la présentation du dernier court métrage de Sophie Bissonnette, *Le plafond de verre*, le premier d'une série de quatre films intitulée *Femmes et Travail*, dans lequel la réalisatrice de *Quel numéro? What number?* pose un regard actuel sur la situation toujours précaire des femmes sur le marché de l'emploi.

Parmi les titres connus du grand public, on pourra voir *Mourir à tue-tête* d'Anne Claire Poirier, *C'est surtout pas de l'amour - Un film sur la pornographie* de Bonnie Sherr Klein, *Premiers jours*, le film posthume de Clorinda Warny, complété par Suzanne Gervais et Lina Gagnon, et *Rien qu'une petite chanson d'amour* de Viviane Elneçavé. Un certain nombre de productions plus récentes complètent la programmation, dont le très beau documentaire d'Esther Valiquette, *Le singe bleu*, qui s'est mérité le prix du meilleur court métrage aux derniers Rendez-vous du cinéma québécois, et de la même Valiquette, le vidéo *Le récit d'A*, un écheveau de récits de facture autobiographique réalisé en 1990. Ajoutons aussi *Entre elle et moi* de Mireille Dansereau, qui rend un hommage intimiste à sa mère atteinte du cancer, *L'arbre qui dort rêve à ses racines* de Michka Saäl, *Dans ton pays* de Marquise Lepage, *Le petit cirque ordinaire* de Johanne Prigent et *Voir le monde* de Francine Desbiens. Les recettes de la journée du 8 mars seront versées au Foyer pour femmes autochtones de Montréal.

John N. Smith à la Cinémathèque

Du 3 au 7 mars, la Cinémathèque québécoise présente une importante rétrospective John N. Smith, le réalisateur du très controversé *The Boys of St. Vincent*, qui était présenté hier soir en première au Québec. Loin d'être un cas isolé, cette mini-série s'inscrit en fait dans une œuvre qui n'a jamais cessé de naviguer entre le documentaire et le long métrage de fiction, chacun de ces genres se fécondant et s'interpénétrant très souvent au sein d'un même film. De *The Masculine Mystique à Sitting in Limbo*, et de *Welcome to Canada à Train of Dreams*, Smith témoigne dans la plupart de ces «fictions documentées» d'un intérêt marqué pour les questions sociales: intégration des minorités et des immigrants, adaptation des handicapés physiques ou mentaux, rapports conflictuels entre générations. De leur côté, *Gala*, *Ready when you are*, *The New Boys* et *For The Love of Dance* nous entraînent dans le monde de l'éducation et des arts, et en particulier dans celui de la danse. Une occasion unique de découvrir un cinéaste de moins en moins méconnu au Québec.

Dans les Maisons de la culture

Le Service des loisirs et du développement communautaire organise une série de 12 projections-rencontres dans les différentes Maisons de la culture de la ville. Monté conjointement avec la Cinémathèque québécoise, qui a aidé au choix des films, l'événement accueillera un invité, réalisateur ou comédien, ayant collaboré de près à la réalisation du film qu'il aura charge de présenter au public. Les projections seront suivies d'une discussion à laquelle les spectateurs sont invités à participer. La série commence le 4 mars à 19h30, à la Maison de la culture Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension avec la présentation d'*Anne Trister* de Léa Pool, en présence de la réalisatrice. Suivront: *Les bons débarras* de Francis Mankiewicz en présence de la comédienne Charlotte Laurier, le 6 mars à 19h30 à la Maison de la culture Rivière-des-Prairies; et *L'eau chaude l'eau froide* d'André Forcier en présence du réalisateur, le 10 mars à 19h30 à la Maison de la culture Rosemont. Pour connaître le calendrier complet: 872-6960.

LA TÉLÉ

C E S O I R

L'ÉDUCATION

Dans sa série «Les choix d'une nation», Lise Payette anime une émission spéciale sur le système d'éducation du Québec, enfoncé dans une paralysante bureaucratie. (TVA, 19 h 30)

SUR DEUX LAMES

De Helsinki, spectacle de patinage artistique mettant en vedette les gagnants des championnats européens. (CBC, 20 h)

APRÈS L'ÉCOLE

Enjeux présente quatre reportages sur autant d'enfants qui, au retour de l'école, trouvent une maison vide. (Radio-Canada, 21 h)

LE GALA DES COMIQUES

Septième remise annuelle des prix aux meilleurs comiques américains. Un prix spécial sera attribué à Billy Crystal. (CFCF, 21 h) Paule des Rivières

Les audiences du CRTC

L'Association des consommateurs prône le libre choix

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le CRTC doit favoriser l'utilisation des techniques modernes de diffusion qui permettront aux usagers de capter, à meilleur prix, les émissions de leur choix, soutient l'Association des consommateurs du Canada (ACA). «Il ne faut pas préserver le système actuel s'il existe autre chose de plus avantageux pour les consommateurs», a déclaré, hier à Hull, Mme Marilyn Lister, présidente de cette organisation qui regroupe 85 000 membres d'un océan à l'autre.

«Les Canadiens veulent décider eux-mêmes quels canaux acheter et quelles

émissions regarder, peu importe leurs origines, a ajouté la conseillère juridique de l'association, Me Rosalie Daly Todd. Nous vous prions de faire un premier pas vers l'établissement d'un système abordable qui favorisera le libre choix des consommateurs, des programmations de qualité et une saine compétition», a-t-elle poursuivi au cours des audiences publiques du CRTC sur l'avenir et les futures structures de la télévision canadienne.

L'association a aussi plaidé en faveur de la liberté des forces du marché et a invité le CRTC à ne pas ériger une réglementation protectionniste pour contrer la pénétration de productions étrangères.

«Les Canadiens appuieront une pro-

grammation canadienne de qualité et, de ce fait, il n'est pas nécessaire d'établir des barrières pour exclure la compétition», a soutenu Mme Daly Todd. Elle a aussi prié les commissaires du CRTC de ne pas se laisser impressionner par les craintes des câblodistributeurs qui disent appréhender une percée importante du marché canadien par les réseaux américains déjà propriétaires de puissants satellites de transmission. Selon elle, «le CRTC ne devrait pas admettre la rhétorique des câblodistributeurs en vertu de laquelle, en demandant un plus grand effort financier de la part des consommateurs, ils pourront mieux faire face à la concurrence».

Le président du CRTC, Keith Spicer, a

indiqué qu'il faut «tout de même s'assurer que l'industrie canadienne soit financièrement forte pour assumer les changements technologiques qu'elle devra effectuer».

La venue des nouvelles technologies, tels les satellites de transmission directe, devrait inciter la concurrence dans un «système qui en a malheureusement besoin», a poursuivi Mme Daly Todd dans une allusion directe au monopole dont bénéficient les compagnies de câblodistribution.

C'est la deuxième fois en autant de jours que les câblodistributeurs sont pris à partie par des groupes de pression. Lundi, ils ont été accusés d'agir en «prédateurs» en exigeant des tarifs, en l'occurrence non réglementés, de leurs captifs auditoires.



Un nouveau programme de visites commentées fait découvrir les richesses insoupçonnées de la Place des Arts

PHOTO MICHAEL SLOBODIAN

La salle de répétition située côté cour au troisième niveau, à l'arrière de la salle Wilfrid-Pelletier.

Suivez le guide !

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

On y va ou on y passe, le temps d'un spectacle, d'une attente à la billetterie ou d'une course vers le métro, sans trop s'attarder aux multiples centres d'intérêt qui jalonnent la Place des Arts.

Le lieu recèle pourtant son histoire, ses œuvres d'art, ses mystères et ses secrets.

Encore faut-il avoir la possibilité de les découvrir et savoir aussi qu'il y a désormais des guides qui peuvent nous y aider.

Il suffit de les suivre pour que dans l'espace d'une heure et demie la Place des Arts vous soit révélée sous tous ses aspects, coulisses, loges et arrières-scènes comprises.

Un programme de visites commentées vient d'être mis sur pied permettant ainsi au public de se familiariser avec le monde des arts de la scène édifié et complété en plein centre nerveux de Montréal depuis près de 30 ans. Par petits groupes d'une quinzaine de personnes, on y visite les cinq salles de spectacles tout en comparant leurs différentes vocations et particularités.

L'envers du décor

Les hôtes sont facilement identifiables: elles sont élégamment vé-

tues d'une redingote d'un rouge vif signée Jean-Claude Poitras. Tout en nous guidant dans les arcanes de la PdA elles expliquent son historique, l'origine des œuvres d'art qui la décorent, le mécanisme de l'éclairage, des changements de décor, des rideaux de scène, elles nous ouvrent les portes des loges ou se réfugient les artistes avant, pendant et après leur entrée sur le plateau. Par exemple, on profite des 20 ans du Théâtre Jean-Duceppe et des 25 ans des *Belles-soeurs* de Michel Tremblay pour présenter une exposition du manuscrit original de cette œuvre et aussi ses traductions dans plusieurs langues.

Des photos de comédiens, de danseurs, de musiciens ornent les murs et les aires d'accrochage dans les foyers des cinq salles et le parcours est jalonné d'œuvres de nos meilleurs artistes, des peintures, des sculptures et des tapisseries de Jordi Bonet, Vermette, Riopelle, Beauchemin et plus récemment une verrière de Claude Bettinger qui surplombe l'espace reliant la PdA au Musée d'art contemporain, ainsi que la sculpture de Pierre Granche intégrée à l'architecture des lieux.

Le jour de la visite de presse la semaine dernière, on pouvait voir de près les décors de *Lucia di Lammermoor* à la salle Wilfrid-Pelletier, en-

trevoir rapidement ceux du *Fantôme de l'opéra* encore à l'affiche à Maisonneuve, ceux de *Célimène* et le *cardinal* au sympathique petit Théâtre de la Place, se reposer quelques minutes dans la polyvalente Cinquième salle, la plus récente qui attend toujours d'être mieux baptisée d'un vrai nom.

Notre guide émaille ses explications d'anecdotes et de renseignements pertinents, nous amène côté cour côté jardin, et s'arrête quelques instants pour visionner deux courtes bandes vidéo qui complètent cette intéressante tournée: l'une explique les nombreux métiers de la scène et illustre les diverses étapes de la réalisation d'un spectacle, l'autre démontre la technique d'installation de la conque et de la fosse d'orchestre, les plus récents travaux de réfection de la salle Wilfrid-Pelletier.

La Société de la Place des Arts a conçu cette activité pour qu'elle soit non seulement instructive mais agréable. Les visites commentées, en français et en anglais, se font sur demande et sur réservation seulement, selon différentes possibilités: quatre fois par jour, à compter de 9h30 les mercredi, vendredi, dimanche et les jours fériés. Il en coûte 7,50\$ et des prix spéciaux pour des groupes de quinze personnes. Renseignements: 844-1211.

TÉLÉVISION

La chasse aux fonctionnaires est ouverte

Quarante pour cent de décrocheurs au secondaire. Cette catastrophe — car c'en est une et de taille — ses causes, son coût en enjeu social et humain, sont portés ce soir à votre attention au réseau TVA (19h30) à *Pour un million de jeunes: L'éducation au Québec*.

Le documentaire réquisitoire de Lise Payette, réalisé par Jean-François Mercier, analyse la situation chaotique du système d'éducation et en tire ce constat: il y a trop de technocrates, bureaucrates, fonctionnaires et administrateurs qui gravitent autour de cette énorme machine. Il va falloir la dégraisser pour la sortir de l'ornière où elle s'est embourbée.

«Plus d'anthropologues que d'Esquimaux» c'est ainsi que M. Gérard Filion traduisait, voilà plus de 30 ans, le dicton populaire «trop de chefs et pas assez d'Indiens». Conclusion: le pouvoir doit revenir à l'école, revenir aux enseignants et aux professionnels de l'éducation, ce sont eux qui ont le savoir et le savoir-faire.

Au Québec, le système d'éducation comprend: 155 commissions scolaires, 3000 écoles publiques et privées, 83 cégeps, 20 établissements universitaires, deux ministres, neuf sous-ministres, 40 directeurs généraux, 11 directeurs régionaux, 2300 commissaires d'écoles, 5000 cadres et fonctionnaires.

Une équipe s'est rendue au Danemark et dresse un tableau comparatif: cloquent: 50 cadres et fonctionnaires au Danemark, contre 5000 ici. La-bas, ce sont les enseignants qui sont deux fois plus nombreux, 180 000 contre 90 000 au Québec. Le taux de décrochage, au Danemark, n'est que de deux pour cent.

S'il y a quelque chose de pourri, c'est pas au royaume d'Hamlet... Trente ans après la réforme Parent et 90 milliards \$ plus



ROLANDE ALLARD-LACERTE

tard, on n'en finit plus de s'interroger. Sur les tablettes des ministères s'accumulent des rapports de toutes les couleurs; d'en-haut émanent des directives, mots d'ordre et coups de barre qui se perdent, en route, dans le dédale des divers paliers administratifs. Comment at-on pu en arriver à ce fouillis, ce gâchis? Et surtout: comment en sortir?

Après le visionnement, un participant a eu ce mot cynique et désabusé: «Si les fonctionnaires voient ce document-ils vont avoir l'idée d'envoyer, en délégation, une commission d'enquête au Danemark...»

Les naufragés du Labrador

Trois hommes, sains et saufs après l'atterrissage forcé de leur monomoteur, se retrouvent prisonniers dans l'enfer du froid et de la désolation, au cœur de la toundra. *Les naufragés du Labrador*, un téléfilm signé Marcel Dube, organise leur survie dans le huis-clos oppressant d'un désert hérissé d'épines-chêtives, écrasé sous sa chape de neige et de silence.

Ils oscillent entre l'exaspération, la rage, l'angoisse,

l'espoir et le désespoir. Animé par la haine et son désir de vengeance, il n'y aura qu'un survivant. «Combien de temps avez-vous passé à attendre du secours?» — Quatre siècles... trois millénaires de tortures atroces».

Le point faible du suspense réside dans le jeu peu convaincant du comédien Ian Ireland, le survivant du trio. A mesure que le temps passe les deux franco-phones, Jean L'Italien et Jean Faubert, deviennent hirsutes, fiévreux, affaiblis et demeurent crédibles mais le riche homme d'affaires anglophone, qui est leur compagnon d'infortune, garde son arrogance, sa superbe, comme s'il continuait de fréquenter son sporting club.

Soixante jours après le naufrage et «trois millénaires de tortures» on s'étonne de voir le gentleman toujours rasé de pres, portant cheveux courts et vêtements à peine défraîchis. Ce «détail» enlève beaucoup d'impact à ce drame de la survie. (Dimanche, 7 mars, 20h, Radio-Québec).

Sus aux fonctionnaires!

Pierre Pélaudeau raconte, pour une énième fois, son «success story» personnel (*Tête à tête*, T.M.): «Réussir, c'est facile, suffit de ne pas compliquer les affaires».

A quelqu'un qui lui remettait «un dossier haut comme ça» il a signifié son refus en disant: «Ramène-moi ça à trois pages».

— Est-ce qu'on ne devrait pas vous avoir comme premier ministre si ça ne vous prend que trois pages pour comprendre quelque chose?

M. Pélaudeau rit: «En politique c'est la même chose qu'en affaires, faut tout ramener aux vraies dimensions».

— Alors que toute la machine est construite pour que ça soit compliqué, justement pour qu'on ait besoin de beaucoup de fonctionnaires, commente Lise Payette. — C'est vrai, renchérit le président de Québecor. Décidément, la chasse aux fonctionnaires est ouverte!